



LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

www.le-monastier-sur-gazeille.net

Domaine de Genève **AB**
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CHARRE Guy
Viande bovine Bio,
Bœuf, Veau rosé
Livraison en caissette 10 à 12 Kg
Morceaux étiquetés sous vide

Réservations
06 11 23 16 79 ou 04 71 03 85 60
charre.guy@wanadoo.fr

Meymac - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
04 71 08 32 87
06 74 25 79 78

Fabien Chabannes Services

Espaces Verts Bricolage Nettoyage

Tél : 06 26 70 10 39 ~ fabienchabannes.services@gmail.com

sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Zone Artisanale Le Pinet - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70
email : faureemmanuel@wanadoo.fr
Siret : 418 533 337 000 22

VivaL
by Casino

Alimentation Générale
Poisson frais,
Quincaillerie,
Articles de pêche,
Souvenirs, Clés minute...

Dépôt de pain
Produits Régionaux
Relais colis pickup

Ouvert du mardi au dimanche
de 7h à 12h30 et de 15h à 19h30

Sur le chemin de Stevenson GR70
28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

4A

AMBULANCES - VSL - TAXI

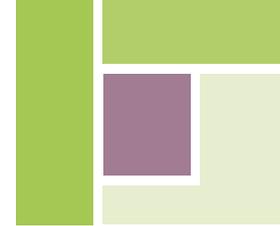
04 71 05 09 40
06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

- ✓ Nous pouvons vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches administratives avant les transports.
- ✓ Nous effectuons tous types de transports médicaux : chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, consultation et hospitalisation.
- ✓ Nous sommes équipés d'ambulances, de VSL et de taxis, véhicules récents et confortables.
- ✓ Nous vous proposons aussi un transport à titre privé pour des départs sur aéroports, gares ou toute autre destination.
- ✓ Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et inquiétudes au 9 avenue des Ecoles, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous rendre service du mieux possible.

ads 2.3 Retourac



Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

2020 n'est certainement pas une année dont nous nous souviendrons avec plaisir. Pour reprendre l'expression de la reine Elisabeth 2, ce fut au contraire une Annus Horribilis marquée par une succession d'événements dramatiques qui ont secoué notre pays et le monde entier : crises sanitaires avec une suite de confinements et de déconfinements aux effets dévastateurs – crise sociale et économique avec une augmentation de la pauvreté, du chômage et de la violence – crise environnementale avec une accélération du nombre d'incendies, d'inondations, de sécheresses et de catastrophes naturelles en tous genres – autant de plaies qui ont mis notre moral à rude épreuve et ont créé un climat anxigène aggravé par un matraquage médiatique catastrophiste. Après plusieurs mois très difficiles, une lueur d'espoir semble quand même poindre à l'horizon. C'est tout d'abord l'arrivée de vaccins qui laisse enfin entrevoir un ralentissement de la pandémie et un retour progressif à une situation plus normale, même si nous devons vraisemblablement apprendre à vivre avec ce virus et avec ceux qui ne manqueront pas de lui succéder – c'est ensuite une lente reprise économique qui devrait accompagner dans quelques semaines cette embellie tant attendue, même s'il est certain que les conséquences de cette crise seront nombreuses et profondes – c'est enfin une prise de conscience progressive au niveau national et international de l'urgence de la situation environnementale dans laquelle nous nous trouvons qui devrait permettre de limiter à moyen terme, sans les supprimer toutefois, les effets dévastateurs du réchauffement climatique. Sans pour autant céder à un optimisme béat, nous avons donc quelques raisons d'espérer une amélioration de la situation dans les mois qui viennent. Même si d'autres épreuves nous attendent, souhaitons que 2021 soit pour nous et pour l'Humanité tout entière une Annus Mirabilis, une année au cours de laquelle nous allons relever la tête et où nous parviendrons, peut-être, à tirer les leçons de cette crise planétaire.

En attendant des jours meilleurs, la vie continue au niveau communal et cette année devrait une fois encore être riche en événements. Après plusieurs mois de travaux, deux chantiers vont tout d'abord se terminer au cours du premier semestre : celui de l'aménagement du Mont entamé au printemps dernier, et celui de la salle des fêtes que nous avons décidé de compléter en rénovant la salle annexe et l'accueil. D'autres devraient quant à eux être engagés : l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux pour les plus jeunes à côté de la piscine et d'un City Park pour les adolescents à côté du gymnase ; un important programme de réfection de voiries ; l'installation de nouveaux abribus ; la poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public ; la rénovation du captage de Châteauneuf ; la reprise du réseau d'assainissement au niveau du camping et de l'arrivée à la station d'épuration ; la rénovation du réseau d'eau au Pont de l'Estaing et enfin le traitement des eaux pluviales au niveau de la déviation. 2021 sera aussi une grande année au niveau de notre patrimoine puisqu'elle devrait voir le lancement de trois chantiers majeurs : le premier concernera le viaduc de la Recoumène sur lequel, 100 ans après le lancement de sa construction, nous allons

installer une barrière à la demande des services de sécurité et grâce au soutien financier très important de l'Etat. Ce projet, qui a suscité beaucoup d'interrogations, a été conduit par un architecte agréé et a été supervisé par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Le résultat très esthétique est à la hauteur de nos attentes : cette protection indispensable à la mise en place annoncée d'une voie verte sur la Transcévenole permettra en effet de sécuriser le site sans le dénaturer et n'empêchera pas la pratique du saut à l'élastique. Le second portera sur la restauration de notre belle abbatale, une opération soutenue massivement par nos partenaires institutionnels qui s'étendra bien évidemment sur plusieurs années ; le troisième sera celui de la requalification de la Place du Vallat qui devrait débiter après l'été. Au cours de cette année, nous continuerons aussi à « **penser ensemble le Monastier de demain** » en travaillant sur la revitalisation de notre centre-bourg, en lien avec l'Atelier des Possibles et le Comité de Revitalisation et nous essaierons de définir un plan d'actions à long terme pour anticiper, dans la mesure du possible, les changements à venir. Grâce au dispositif national « Petites Villes de Demain » pour lequel nous avons été retenus, nous devrions du reste obtenir l'ouverture d'une Maison France Services dès le mois de septembre qui nous permettra de maintenir des permanences du Trésor Public ainsi que d'autres organismes publics, ceci après la fermeture annoncée de la Trésorerie. Au niveau de la Communauté de Communes, nous collaborerons à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui prendra en compte les nouvelles politiques nationales et territoriales et permettra de déterminer les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable, tout en tenant compte des besoins de développement local.

En conclusion de cet édit, je tiens à remercier l'ensemble de notre équipe municipale et le personnel communal qui travaillent sans relâche pour assurer la continuité du service et qui ne ménagent pas leurs efforts dans l'intérêt collectif. J'associe à ces remerciements les personnels de santé qui ont permis, entre autres, d'organiser la campagne de dépistage les 18 et 19 décembre, ainsi que tous ceux qui s'engagent au quotidien pour que notre système puisse continuer à fonctionner dans ces temps difficiles.

Pour terminer, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2021.

Etat civil de l'année 2020

En vertu de l'article 9 du code civil qui prévoit que chacun a droit au respect de sa vie privée et du règlement général sur la protection des données, nous ne publierons plus les listes nominatives de l'état civil mais seulement le nombre d'actes.

13 Naissances / 1 Mariage
43 Décès / 8 Transcriptions de décès

Plan local d'urbanisme



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui fixera les règles d'utilisation du sol et de constructibilité, et formalisera également les grandes orientations sur la politique de développement et de protection environnementale du territoire de la Communauté de communes Mézenc Loire Meygal, entre dans sa troisième phase, la définition du règlement écrit et graphique (plan de zonage) ainsi que des OAP (Orientation d'aménagement et de programmation qui exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter ou aménager des secteurs de son territoire).

Cette 3^e phase est la traduction réglementaire du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), projet politique co-construit par les élus du territoire qui définit les orientations de développement de la Communauté de communes en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, selon 4 axes.

Vous pouvez consulter le PADD sur le Site Internet de la Communauté de Communes ou dans l'une des 22 mairies.

L'avancement de la procédure en quelques dates :

• **26 novembre 2019 : Ateliers PADD**

Ces ateliers destinés à co-construire le projet de développement de notre territoire, ont réuni élus et techniciens de la communauté de communes selon trois thématiques :

- « Préserver et valoriser – Cadre de vie et patrimoine »

- « Entreprendre et accueillir – Tourisme »

- « Habiter et vivre sur le Territoire – Habitat et développement urbain »

• **16 janvier 2020** : La première phase du Schéma de développement économique a été présentée en bureau communautaire par le bureau d'étude Campus Développement.

• **6 février 2020** : Le PADD a été présenté en conseil communautaire par le bureau d'étude Campus Développement, puis débattu.

Les prochaines étapes :

- **Novembre 2020** : Réunions publiques de secteur pour la présentation de l'avancement du PLUI (Saint Julien Chapeuil, Laussonne, Les Estables).
- **Octobre 2020 – Octobre 2021** : Elaboration du règlement et des OAP.
- **1^{er} Semestre 2022** : Enquête publique et approbation.

Pour tout savoir sur le PLUI

Notre site internet :

www.mezencloiremeygal.fr

Un contact : urba@mezencloiremeygal.fr

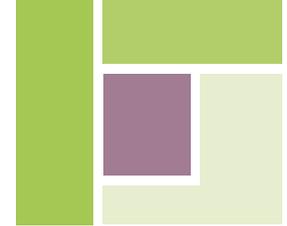
Le dossier de concertation est disponible dans chaque mairie et à la Communauté de communes.

La minute de civisme...

Chers habitants de notre belle commune, De nombreux Manges-Chèvres déplorent le fait que trop souvent, certaines personnes ne peuvent s'empêcher de se garer sur les trottoirs de façon anarchique au lieu d'utiliser les nombreux parkings ou places de stationnement mis à leur disposition, obligeant parfois les piétons à prendre des risques en empruntant la route. Ils se plaignent également de la vitesse excessive de certains automobilistes dans notre centre bourg, sur la déviation et dans nos villages. Pour mémoire, la vitesse est limitée à 30km/h dans le Monastier et dans les villages, et à 50km/h sur la Déviation. D'autres constatent que certains automobilistes laissent leur moteur tourner alors qu'ils effectuent un achat, parfois même pendant plus de 10 minutes. Cette pratique très préjudiciable à l'environnement et pour la qualité de l'air que nous respirons tous est au passage passible d'une contravention de quatrième classe (amende de 135 euros minorée à 90 euros si vous payez rapidement).

Nous rappelons donc à chacun qu'une vie en communauté harmonieuse passe par le respect de quelques règles élémentaires. Afin de tenir compte de ces remarques, Amis Automobilistes, nous vous demandons donc de bien vouloir faire un effort pour stationner exclusivement sur les emplacements prévus à cet effet, pour limiter votre vitesse en agglomération et pour couper votre moteur lorsque vous vous rendez dans un commerce ou que vous attendez vos enfants devant l'école. Par avance, nous vous remercions.

Fabien Chabannes



Tous ensemble pour le commerce local

Rassembler les acteurs économiques et institutionnels, mobiliser les commerçants, impliquer les citoyens, sensibiliser les médias... L'engagement en faveur du commerce de proximité repose sur un dispositif consensuel et fédérateur totalement inédit.

L'objectif ? Sensibiliser les habitants à la nécessité impérieuse de privilégier les achats de proximité, l'économie locale, les circuits courts...

Composée d'un vaste réseau de commerçants, d'artisans, de producteurs et prestataires ancrés dans leur territoire, l'économie de proximité recèle de précieux savoir-faire. Et s'impose aujourd'hui comme un modèle économique et social responsable, à la pointe des nouvelles exigences citoyennes en matière de :

Création d'emplois

Le commerce et l'artisanat créent des emplois non délocalisables, en lien direct avec les besoins des habitants. Acheter local, c'est contribuer à leur sauvegarde.

Fabrication française

Faire travailler le commerce local, c'est aussi soutenir la fabrication de produits français de qualité, fiables et sûrs, conformes aux normes sociales et environnementales, d'hygiène et de sécurité.

Protection de l'environnement

Pas de longs transports polluants, pas d'empreinte carbone démesurée, pas de déchets excessifs, pas de recours à des processus coûteux en énergie... Consommer local, c'est aussi prendre soin de son environnement.

Qualité de vie

Dans les cœurs de villes comme dans les bourgs ruraux ou les quartiers périphériques, la présence de commerçants et d'artisans facilite et agrmente la vie des habitants au quotidien. Pas besoin de faire des kilomètres pour trouver ce dont ils ont besoin...

Lien social

Lieux de rencontre et d'échange, les commerces de proximité participent activement à la création d'un lien social spontané entre les habitants d'un même quartier.

Les points forts du dispositif JNCP

- Promouvoir les valeurs du commerce de proximité partout dans la cité.
- Rompre les clivages et fédérer les acteurs économiques autour d'actions collectives.
- Permettre une rencontre informelle entre les citoyens et tous ceux qui font le commerce local.
- Créer chez les commerçants un sentiment d'appartenance et d'adhésion à des valeurs communes.
- Faire de cette journée une action de relations publiques non mercantile.

Ils sont aussi parfois les derniers pôles d'animation où les citoyens peuvent encore se rencontrer, se parler, apprendre à se connaître.

Pour la deuxième année consécutive les commerçants et artisans du Monastier ont participé à cette **Journée Nationale des Commerces de Proximité et de l'Artisanat**.

De nombreux acteurs du centre-ville ont œuvré de concert pour montrer leur présence et la vitalité du bourg. Samedi 10 octobre, la JNCP (journée nationale des commerces de proximité et de l'artisanat) a été célébrée dans 550 villes de France.

Cette année encore au Monastier, les commerçants et artisans ont montré une belle motivation et une synergie, épaulée par la municipalité. De nombreuses animations ont ainsi été organisées tout au long de la journée.

Les événements ont été encadrés par U2P, qui optimise les liens entre les activités libérales et la commune, grâce à des financements privés et l'appui de la mairie.

Afin de soutenir davantage les commerces de proximité, désormais, l'objectif repose sur un engagement plus conséquent sur l'ensemble des collectivités.



Revitalisation du centre-bourg

Depuis la dernière parution du bulletin municipal, deux réunions ont eu lieu le 2 septembre et le 25 novembre 2020 avec le bureau d'études **Planed, l'Atelier des Possibles** et le **comité de revitalisation** du Monastier. Nous avons travaillé en atelier dans une hypothétique projection du village où nous aimerions vivre dans 20 ans. Les échanges ont permis d'approfondir la réflexion de chacun et de définir les grands axes de la future évolution du Monastier. Différentes thématiques ont été abordées : voies de circulation, économie, cadre de vie, habitat. L'horizon de 2040 ayant été pris comme scénario de l'exercice, les participants se sont sentis libres de faire parfois des propositions audacieuses, mais un consensus a été retrouvé autour de l'objectif de faire du Monastier un village accueillant, en phase avec la transition écologique, où la nature joue un rôle important et où les habitants trouvent une plus grande possibilité de travail sur place par la création de nouvelles activités artisanales, de nouveaux types de commerce et l'installation de nouveaux producteurs locaux.

Vous pouvez suivre toute l'actualité concernant le projet de revitalisation dans la rubrique :

« Vivre au Monastier » sur le site internet de la mairie. Vous y trouverez le très intéressant diagnostic de la revitalisation du Monastier, établi par le bureau d'études.

N'hésitez pas à prendre le temps de lire ce document, vous y découvrirez une nouvelle façon de regarder notre village.

La maquette utilisée pour l'atelier est visible à l'espace « maison du projet » dans le hall de la mairie.

AUTRES ACTIONS LOCALES ISSUES DE LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA POPULATION DE LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE

En dehors des grandes lignes ambitieuses visant la transformation du Monastier à l'horizon 2040, quelques actions locales d'amélioration de notre environnement ont déjà commencé et d'autres sont prévues à très court terme.

• **Travaux d'embellissement déjà en cours**

Fleurissement et nettoyage des abords de l'église abbatiale

Durant tout l'été 2020, des bénévoles se sont activées autour de Eva Barret, présidente de la nouvelle association « **Et s'aimer43** » pour enlever les mauvaises herbes, ranger les pierres laissées en place après les fouilles et planter des fleurs dans les bacs à l'entrée de l'église et sur les murs. Ainsi, tout le secteur allant de la Place du Couvent jusqu'au parvis sud de l'église a présenté un aspect accueillant pour le plus grand plaisir des habitants et les nombreux visiteurs de l'été.

Le jardin médiéval

L'association **Et s'aimer43** s'est lancée dans un projet original, en lien avec l'histoire millénaire de l'église abbatiale Saint-Chaffre. Le défi - de taille - est de créer un jardin médiéval dans l'espace à l'arrière du bâtiment conventuel, entre la véranda de la bibliothèque et le haut mur de soutènement le long de la rue Vital Erailh. Si vous êtes passés par la passerelle pour rentrer dans l'Espace Culturel, vous avez certainement remarqué des changements déjà intervenus. L'enclos a été libéré de sa végétation encombrante, nettoyé et marqué à la ficelle pour les futurs aménagements. Le lieu s'apprête à recevoir plessis, terre et différentes variétés de plantes cultivées au Moyen Âge dans les monastères. Un bel arbre fruitier, un prunier de Damas, a déjà pris place dans le fond du jardin. Avec l'aide du service technique, des travaux seront réalisés pour créer chemins et parterres végétalisés et transformer ce lieu en un agréable espace de promenade, plein de parfums, senteurs et couleurs naturelles.

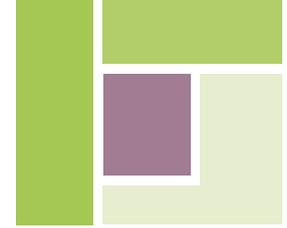


• **Travaux d'embellissement prévus à court terme**

Le projet de revitalisation du centre-bourg du Monastier est appelé à durer de nombreuses années. Dès l'année prochaine cependant, quelques petits aménagements peu coûteux pourraient être mis en œuvre et contribuer à l'amélioration de l'attractivité d'un lieu central du village.

Ravalement de façades

Certaines façades sont très dégradées en centre-ville et nuisent à l'aspect visuel de l'environnement proche, surtout sur la place François d'Estaing. Il serait peut-être possible de financer, après entente avec les propriétaires, le ravalement de ces deux façades dans le cadre de l'opération de revitalisation.



Fleurissement et décoration autour du passage voûté (ancienne porte médiévale) entre la rue de la Conque et la rue Guillaume III

Afin d'assurer une continuité de l'embellissement du quartier de l'église depuis la place du Couvent jusqu'à la rue de la Conque (cette dernière étant déjà bien aménagée et joliment fleurie), il est prévu avec l'association Et s'aimer 43, d'installer plantes et fleurs, pour égayer la petite place avec abreuvoir en face de l'église et la triste rue Guillaume III derrière. Le tympan de la voûte, côté rue Guillaume III pourrait recevoir une jolie fresque en couleur et la petite place pourrait peut-être recevoir le nom « Square de la Paix ».



Une « Promenade des Mange-Chèvres » Place François d'Estaing

La position de la place François d'Estaing à proximité de plusieurs commerces bien fréquentés et sa réhabilitation récente lui confère le statut de « centre ville ». Déjà embellie par l'aménagement de l'espace végétalisé qui s'étire entre la rue du haut de la place et la rue des Dames (ancien nom) en-dessous, la place gagnerait à être valorisée au maximum et à devenir un lieu de convivialité entre habitants et visiteurs. Quelques petits travaux sont prévus en vue d'ouvrir cet espace fermé au passage des piétons en leur offrant la possibilité de le traverser et même de s'y asseoir et manger (pour les randonneurs) avec l'installation d'une table de pique-nique.



Et pourquoi pas l'appeler « Promenade des Mange-Chèvres...? »

Remerciements

Tout le personnel de l'Hort des Melleyrines tient à remercier l'association Sports Loisirs du Monastier pour son don fait au mois de juin 2020. La deuxième vague de COVID ne nous ayant pas permis d'en profiter, les représentants des salariés au Conseil Social et Economique ont choisi d'améliorer, grâce à ce don, le panier de Noël distribué aux salariés en fin d'année. Nous tenons donc ici à remercier l'association Sportive du Monastier sur Gazeille.

Les produits qui agrémentent ce colis proviennent du Comptoir Sève et Son du Monastier sur Gazeille.

Ce geste de solidarité nous va droit au cœur et encourage le personnel de l'Hort des Melleyrines dans la lutte contre le COVID-19.

Un grand Merci à toutes les personnes qui se mobilisent pour nous aider de près ou de loin.



Colis de Noël pour les Aînés de la commune

En raison des conditions sanitaires restrictives, le repas des aînés prévu le dimanche 8 novembre a été annulé.

Le Maire, le conseil municipal, et les membres du CCAS ont donc décidé d'offrir un colis gourmet à tous nos aînés.



• Location • Vente • Estimation*

Pour tous vos projets immobiliers,
venez nous rencontrer au :

15 rue Saint-Pierre

Ouvert les mardis et vendredis de 9h à 12h30
Les mercredis de 14h à 17h30

*Estimation gratuite pour tout mandat exclusif.



06 88 13 33 83

www.lepuyenvelay.letuc.com

Marché de Noël

Pour rappel, le Marché de Noël annuel du Monastier sur Gazeille qui était prévu le 6 décembre en intérieur, n'a pu se tenir comme prévu pour cause de crise sanitaire. Il s'est déroulé le dimanche 20 décembre en extérieur de 9h à 17h, sur la Place du Couvent, récemment aménagée. Compte tenu de la météo très humide ce jour-là, le péristyle fût squatté, ce qui permis à tous d'être abrités et surtout ventilés !!!

Une vingtaine d'exposants avaient retenu leur place et proposé toutes sortes de cadeaux pour les fêtes de Noël. La part belle fut faite aux artistes créateurs, avec aussi des productions classiques recherchées pour les fêtes. Un bémol, peu de producteurs alimentaires avaient répondu présent.

La fréquentation du public, très discipliné (masques, gel, sens unique...) a été au-delà des espérances des organisateurs. L'ambiance fut très sympathique, et chacun avait à cœur de rencontrer du monde tout en se satisfaisant du contact visuel.

Quelques commerces du Monastier proposant cadeaux et/ou produits locaux sont restés ouverts tout le dimanche en centre-ville, permettant ainsi de compléter les emplettes « alimentaires ».

Ce dimanche-là était le dernier week-end avant Noël, c'était la dernière ligne droite pour faire les cadeaux et ainsi participer au maintien du « local » plutôt que la grande distribution. En quelques mots, le slogan était : « Achetons local pour les Fêtes en faisant nos courses au Monastier ».



Les traditionnelles dégustations d'huîtres, le repas de midi en commun, la buvette, les crêpes, la photo avec le Père Noël n'ont pas été autorisés. Le Père Noël est toutefois venu faire un petit Coucou « de loin » aux enfants dans l'après-midi malgré son emploi du temps chargé !

Chacun espère que l'édition 2021 permettra à tous de retrouver cette formidable convivialité que nous rencontrons dans le passé et que nous devons, à contre cœur, mettre en sourdine.

On y croit !!! Rendez-vous en décembre 2021 !

AG.

Agenda des animations 1^{er} semestre 2021

connues au 7 décembre 2020

19 avril	Don du sang de 9h à 12h	Gymnase ou salle des fêtes
24 et 25 avril	Exposition - Concours - Club Histoire	Salle des fêtes ou boulodrome
4 et 5 juin	Rallye de la Haute-Vallée de la Loire - ASA	
6 juin	Marche de Printemps de la Transcévenole	
22 juin	Don du sang de 9h à 12h	Gymnase ou salle des fêtes

marcon.elec'
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon
Gérant : 06.08.27.04.95 - 43700 BLAVOZY

ETS F.VINCENT & FILS
Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants

MOTUL
Castrol
ip
SAFOL

La Sauvetat - 43340 Landos
04 71 08 21 44

ZA - 43700 St Germain-Laprade
04 71 03 05 88

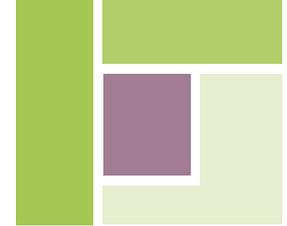
ZA Le Fromental - 43200 Yssingeaux
04 71 65 08 57

43170 Saugues - 04 71 77 80 08
48300 Langogne - 04 66 69 04 71

LIVRAISON SUR TOUT LE 43

NOUVEAU
Livraison AdBlue vrac

fillo goz 43
VOS BATTERIES DE 64E LITRES CHEZ VOUS
Tél : 06 66 88 40 90



Côté Travaux

A Châteauneuf



Dans un souci d'économie et d'écologie, l'équipe des services techniques a réutilisé des anciennes bordures qui avaient été démontées lors des travaux de rénovation des rues de notre cité.

Des travaux ont été réalisés à Châteauneuf pour résoudre un problème d'écoulement des eaux pluviales.

Les maisons en contrebas du chemin étaient inondées lors des gros orages.



Calendrier des Foires de l'année 2021

Mardi 19 Janvier	Foire	Place de la Poste
Mardi 16 février	Foire du Mardi Gras	Place de la Poste
Jeu di 25 mars	Marché et Concours agneaux	Marché aux bestiaux
Dimanche 28 mars	Marché et Concours petits veaux.	Marché aux bestiaux
Mardi 30 mars	Foire de Pâques	Quartier Saint Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 4 mai	Foire aux fleurs et plants	Place de la Poste
Mardi 22 Juin	Foire de la St Jean	Quartier Saint Jean Esplanade Stevenson
Mardi 20 Juillet	Foire	Place de la Poste
Mardi 26 Août	Foire	Place de la Poste
En septembre (à définir)	Foire Agricole, Artisanale et Commerciale et vide grenier	Marché aux bestiaux (à définir)
Mardi 26 Octobre	Foire de la Toussaint	Quartier Saint Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 23 Novembre	Foire de la Ste Catherine	Place de la Poste
Dimanche 5 Décembre	Marché de Noël (9h-18h)	Boulodrome - Gymnase
Mardi 21 Décembre	Foire de Noël	Place de la Poste

- Tous les mardis matin : le Marché (primeurs, commerçants...) Attribution des places pour les forains : de 7h à 8h.
- Les jeudis matin à 9h : Marché aux Ovins au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Les dimanches matin à 10h45 : Marché aux petits veaux au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Marché de Producteurs de Pays : les jeudis du 1er juillet au 26 août de 17h à 19h.

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE

41 rue Saint-Pierre

Tél. 09 74 50 31 36

(prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi



Caîsse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Intreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr

PÔLE Handicap
Adultes



ESAT Meymac
ASEA43

Association Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte

- Prestations de services
- Sous-traitance
- Espaces Verts
- Fabrication de palettes
- Boulangerie
- Blanchisserie
- Entretien de locaux

Lieu-dit Meymac - 2 impasse de Malaval
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Tél. 04 71 03 80 31 - esatmeymac@asea43.org

Concours départemental des chevaux lourds

Dimanche 27 septembre s'est tenue autour des bâtiments du marché aux bestiaux du Monastier sur Gazeille, la quatrième « Foire Agricole, Commerciale et Artisanale » à laquelle ce sont ajoutés un vide grenier et surtout le Concours Départemental de Chevaux-lourds, le tout organisé par la municipalité avec le Comité des Jeunes et en collaboration avec le syndicat départemental des éleveurs de chevaux lourds.

Cette manifestation a pu être tenue malgré les incertitudes sanitaires qui sont devenues plus restrictives dès le lendemain de la foire.

Quel régal pour les amateurs nombreux (et masqués !) de regarder la présentation des 72 animaux superbement préparés par leur

propriétaire, et déambulant sur la route de Laussonne aménagée en piste pour la journée.

Les organisateurs tiennent à remercier vivement le bureau du syndicat des éleveurs et son dynamique président Jacques Issartel. Et merci à tous ces passionnés qui, pour la plupart, ont effectué un long trajet pour venir nous présenter leurs animaux.

Crise sanitaire oblige, le nombre d'exposants à la foire était moins important qu'à l'accoutumée, mais de belles affaires ont été conclues quand même. Pour la gestion des flux, il n'a pas été possible de recevoir cette année les exposants en intérieur et/ou sous chapiteau.

Le même constat est fait pour le vide grenier avec une affluence loin des espérances des organisateurs.

L'importante et dynamique équipe du Comité des Jeunes a encore fait preuve de son efficacité autour de son président Paul Barlot. Buvette « distancée » (ce n'est pas simple !), gestion des parkings, des emplacements, et des repas (300 repas servis !), rien ne leur a échappé.

Le Maire, Michel Arcis les a vivement remerciés ainsi que tous les



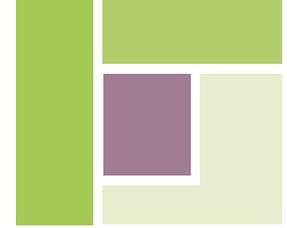
organisateur de cette manifestation, le syndicat départemental des chevaux lourds, les agriculteurs qui ont installé leurs tracteurs et les câbles nécessaires aux animaux, les propriétaires des terrains, les sponsors pour le concours, les exposants, la joyeuse équipe propriétaire des vieilles voitures exposées ainsi que Jean Marie Gimbert pour ses magnifiques tracteurs Vandoeuvre prêtés pour présentation au public.

2021 sera une autre année. A l'heure où nous écrivons, de grosses incertitudes sur la suite de la pandémie ne sont pas encore levées. Espérons que nous en viendrons à bout !

Pourra-t-on continuer ce type de manifestation sous cette forme ? Sur ce site ? De nombreuses questions sont posées auxquelles il faudra répondre.

Une chose est sûre, la municipalité fera le maximum pour que nos coutumes et traditions perdurent.





Inauguration de la Place du Couvent

Les 3 et 4 octobre, malgré les caprices de la météo, les habitants du Monastier-sur-Gazeille ainsi que les amoureux et curieux de la cité chaffrienne ont partagé un moment de convivialité autour de l'inauguration de la place du couvent. Lieu historique indéniable, la place du Couvent est au cœur de l'ensemble architectural historique du Monastier, dont le premier monastère a vu le jour au V^e siècle à l'initiative de Calmel, membre de l'aristocratie gallo-romaine. Trait d'union entre la France et l'Italie, elle a pour vocation l'échange et le mélange des mondes

Elus, habitants et admirateurs du patrimoine se sont ainsi réunis de manière évidente pour cet événement. Tout au long du week-end, les différentes associations, forces vives de notre territoire, ont animé de façon splendide ce centre bourg pour émerveiller petits et grands.

Aujourd'hui la place du couvent doit rester un lieu de réunions entre voisins, un lieu de spectacles et concerts, de rencontres culturelles, de jeux pour les plus jeunes.



Elle a pour vocation de lier aussi les habitants dans l'histoire. Lieu du passé, la place attire et vivifie notre bourg pour des monastérois et visiteurs d'aujourd'hui, toujours dans un souhait de ne pas faire oublier aux générations futures notre histoire.

« D'hier à aujourd'hui le village demeure, et il reste quelque chose de chacun, accroché aux collines et [aux pierres de notre beau centre historique]» (*Vieilles histoires de Castille. Miguel Delibes*).



Le Monastier Sur Gazeille se met aux couleurs d'« Octobre Rose »



Au mois d'octobre vous avez pu voir une place du couvent parée de rubans Roses.

C'était à l'occasion de la campagne de sensibilisation « Octobre Rose » qui a pour but de lutter contre le cancer du sein. Cette opération permet de sensibiliser et d'intensifier le dépistage.

Mais le contexte sanitaire actuel n'avait pas permis de nous rassembler, la Municipalité en collaboration avec l'équipe Déco du Festival des cuivres, avait décidé de se joindre à cette cause et ainsi mettre en lumière celles et ceux qui combattent le cancer du sein au quotidien.

A l'année prochaine.

Elisabeth Loucao.



Club de Foot



L'équipe des vétérans du Football Club du Monastier s'est retrouvée samedi 12 septembre pour une journée placée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur.

Lors de la journée, chaque membre a pu recevoir un équipement complet offert par les partenaires du club. L'ensemble de l'équipe tient donc à remercier la Caisse Régionale du Crédit Agricole, Stéphane Allemand, la SARL Chapus, Fabien Chabannes Services, le GAEC des Matrassoux, Mézenc Funéraires, Renard Fruits et Légumes et les Taxis Sébastien Mialon pour leur investissement.

Club Histoire, Révolution, Consulat et Empire

Le « club histoire revolution, consulat et empire » vous invite à la 15^e édition de l'Exposition-Concours se tiendra à la salle des fêtes du Monastier-sur-Gazeille les samedi et dimanche 24 et 25 avril 2021 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (en prévision animation extérieure, concours de peinture 24 heures chrono, tombola aux produits régionaux etc...). Les invités d'honneur qui exposeront une partie de leur collection, peintres de grande renommée médaille d'or des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs nous donneront des cours de montage et peinture de figurines.

12^e compétition de voitures radio-guidées modèles réduits tous terrains 1/8^e et 1/10^e cour du C.E.G. à côté de la salle des fêtes les samedi et dimanche 24 et 25 avril tout le jour. Entrée gratuite.

Contact : Roger Renault, 04 71 08 36 22

Mail : roger.renault43@orange.fr

Site Club : clubhistoirelemonastier



Le tennis : la « renaissance » !



Après une année 2020 très difficile, pour le sport en général et plus particulièrement pour les pratiquants du tennis qui n'ont pas pu se faire plaisir, nous pouvons espérer un avenir meilleur pour 2021... Durant cette période, le Tennis Club du Monastier a tout fait pour suivre et informer au mieux les licenciés des contraintes sanitaires. Malgré ces difficultés, l'école de tennis a pu fonctionner en septembre et octobre puis depuis le 15 décembre.

Le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitant de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique, chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition.

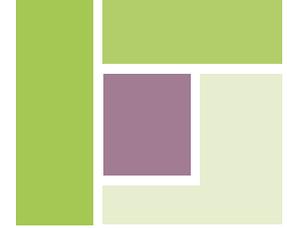
Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Des adultes se rencontrent

régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

Pour les enfants, au sein de l'école de tennis, des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer. Ces cours, basés sur le jeu, sont adaptés à chaque élève que ce soit pour découvrir ce sport ou pour se perfectionner. Des rencontres amicales sont organisées pendant les vacances scolaires. Les inscriptions aux cours sont encore possibles.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25. Alors, rejoignez vite le Tennis Club du Monastier... et « Bonne année ».

Jean-Pierre VAGGIANI
Président du Tennis Club



ECE : quelle année...

Tout était prêt : artistes, techniciens, associations, programme, masques, gel, mesures spéciales de sécurité.

Malheureusement cette année 2020 nous a laissé un goût d'inachevé. Malgré tout, certains moments de convivialité nous ont permis de reprendre une bouffée d'oxygène culturelle !

Nous avons eu beau nous connecter, regarder différents écrans, rien n'a remplacé ce contact avec les artistes, les amis, les autres spectateurs.

En 2021, nous allons pouvoir nous retrouver, nous émerveiller, nous

interroger, être surpris, partager des émotions : en résumé, nous allons VIVRE.

Nous allons ENFIN pouvoir assister à des concerts, des expositions, des spectacles vivants, de danse, de théâtre, de cirque, des performances d'artistes diverses et variées, du cinéma.

Vibrer ENSEMBLE à l'écoute d'une mélodie, rêver à l'unisson en assistant à un spectacle, reste encore une nécessité pour nous les humains, qui sommes faits pour communiquer.

Aussi nous croisons les doigts pour que la programmation de cette saison ait lieu. Si parfois elle bouscule nos certitudes, dérange nos habitudes, comme les enfants, soyez curieux, allez vers l'inconnu, laissez vous porter et vous passerez, j'en suis convaincue, de merveilleux moments.

Merci aux artistes d'avoir travaillé pour nous enchanter, vous soutenir est une de nos priorités.

Et que ces moments privilégiés de découverte et de partage restent des moments de FÊTE.

Retour en images



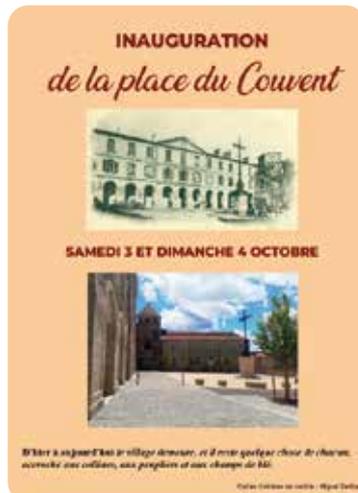
Visites guidées de notre patrimoine

Participation au weekend d'inauguration de la place du Couvent avec la découverte de l'orgue de l'abbatiale, le spectacle « Le loup, les crottes et autres contes » en partenariat avec Ré Création...



Tournée de la marionnettiste Evelyne Moser

Journée du patrimoine avec le PNR des Monts d'Ardèche et le CPIE



Atelier Chasseur de Son en partenariat avec La Transcévenole et le PNR des Monts d'Ardèche

Ets'aimer 43



Vue d'ensemble du terrain, les herbes fauchées

« Première pierre » du jardin médiéval

Certains d'entre vous nous ont rencontrés, en pleine journée ou entre chien et loup à gratter, creuser, déterrer, évacuer, d'autres nous ont scrutés en train de tamiser... comme le disait haut et fort un membre du collectif « sommes à la recherche du trésor des moines » mais que nenni ! Nous élaborons un jardin médiéval pour le plaisir des promeneurs derrière les bâtiments conventuels.



L'entrée du jardin, les portes en bois déposées et recyclées en bac à compost

Vous souhaitez nous rejoindre ?

aponia@wanadoo.fr

Nous suivre ?

Facebook : Ets'aimer43

Instagram : etsaimer43.



Le 1^{er} arbre planté / Le prunier de Damas ou Quetsche d'Alsace rapporté par les croisés après leur défaite de Damas d'où le dicton « ils y seraient allés pour des prunes » expression encore utilisée de nos jours.

Cet été Ets'aimer 43 a vu le jour. L'association est née du souhait de passionnés de végétaliser l'espace public. Notre premier défi sera la réalisation de ce jardin qui trouvera sa légitimité, coincé entre ces belles vieilles pierres. Car si certes ce lieu est splendide, le magnifier sera notre objectif. Il aura également une vocation pédagogique à travers l'accueil des écoles. Une édition expliquant l'ancêtre de notre pharmacopée verra le jour, la réalisation aboutie. Nous prendrons appui sur le capitulaire de Villis de Charlemagne oui oui vous lisez bien ! Sacré Charlemagne.

Ets'aimer43

Eva Barret, Présidente

Opération « Tous dépistés avant Noël » de La Région Auvergne-Rhône-Alpes

2 journées de tests se sont déroulées, les vendredi 18 et samedi 19 décembre dans notre commune dans le cadre de la campagne de tests massifs organisée par la Région.

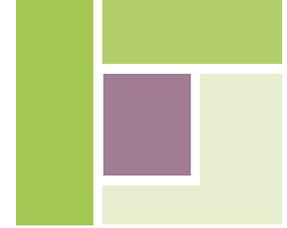
Dans le gymnase, aménagé à cet effet avec des normes très strictes, les volontaires sont venus se faire tester



gratuitement, sans ordonnance et sans rendez-vous avant les fêtes de fin d'année.

Cette opération a pu se dérouler grâce à l'investissement des élus ainsi que des 3 médecins libéraux, du cabinet d'infirmières libérales et de la pharmacienne de notre commune.

La municipalité les remercie d'avoir répondu favorablement à cette opération au service de la population.



La Cluchade

Tout était bien parti... Dès la rentrée d'octobre 2019, et tout au long des mois d'hiver, les répétitions allaient bon train et notre nouvelle pièce en patois était quasiment prête.

Mais en mars 2020, le covid est arrivé et tout s'est arrêté brusquement ; plus de répétitions, plus question de spectacle, également plus de périscolaire avec les enfants de l'école primaire. Mais ce n'est que partie remise, nous finirons bien par sortir de cette crise sanitaire et c'est avec un immense plaisir que nous nous retrouverons et que nous pourrons enfin présenter notre pièce «Taizo té Pépé» à notre fidèle public, et qui plus est dans une salle des fêtes flambant neuve !

Concernant les rencontres amicales du mercredi, celles-ci ont également subi le même sort...hélas !

En effet depuis 2015, une trentaine de personnes avait pris l'habitude de se retrouver tous les mercredis pour des loisirs divers : pétanque, marche, scrabble, jeux divers, karaoké, films, repas, etc... le tout dans une ambiance



très conviviale et dans le cadre du club de la Gazeille. Mais quelques mois avant l'arrivée du covid, quelques élucubrations bien mal fondées et très désobligeantes ont conduit les participants à se réorganiser pour pouvoir continuer sereinement ces activités dont chacune et chacun avait à cœur.

Après consultation du C.A., c'est donc tout naturellement que la Cluchade a réservé la salle de la Gazeille pour permettre en toute indépendance la continuité de toutes ces activités de loisir et de rencontre amicale le mercredi. Et tout allait bien jusqu'à ce mercredi 11 mars 2020 qui fût le dernier avant le confinement ! mais ne dit-on pas que l'espoir fait vivre ? Alors oui, nous nous retrouverons, et la rencontre du mercredi continuera dans la joie et le bonheur des retrouvailles.

Dans cette attente, et malgré la présence toujours virulente du covid, « la Cluchade » souhaite à toute la population de notre belle cité, de rester vigilante face à ce fléau et de garder la santé, et si possible de passer de belles fêtes de fin d'année et espérer que 2021 soit une meilleure année.



Festival du Monastier

La pandémie de COVID n'a pas permis la tenue du Festival du Monastier qui s'apprêtait à vivre sa 32^e édition. Face aux incertitudes et risques sanitaires et financiers, le Conseil d'administration décidé le 27 avril dernier de ne pas maintenir cette édition dont l'organisation était pourtant très avancée. Comme pour une entreprise, les démarches administratives liées à cette annulation ont été lourdes (déclarations de chômage partiel pour plus de 130 musiciens et techniciens, communications, montages de dossiers de financements ...). Nous avons su gérer et passer ce cap de façon responsable et digne vis à vis de tous nos interlocuteurs (salariés, partenaires, bénévoles et public).

S'il est important de regarder 2021 et d'espérer des conditions favorables à la tenue de notre prochaine édition, nous envisageons le Festival avec une vigilance accrue. Toutes les précautions seront prises pour faire face à des baisses d'aides, à une situation sociale dégradée. Et pourtant, j'en suis convaincu, si la crise sanitaire est vaincue, le besoin de vivre, de partager la musique, d'échanger dans ce moment culturel et convivial qu'est le Festival du Monastier sera sublimé. L'attente de cette délivrance est importante et notre manifestation serait le temps fort et significatif d'un retour à la vie « normale ».

Dès lors, nous engageons toute notre énergie pour préparer ce rendez-vous Musical dont vous connaîtrez le contenu au printemps.

Nous espérons vivre avec vous cher public ce prochain Festival dont les dates prévues sont du 7 au 13 août 2021. En attendant, prenez soin de vous et belle année 2021 à tous !





Les Restos du Cœur

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur sont, tout au long de l'année, en première ligne pour faire face à toutes les situations pour aider les personnes les plus fragilisées par notre société. Les bénévoles vont au plus près de personnes qui en ont besoin, par des distributions de colis ou dotations alimentaires dans les quelque 2 000 centres partout en France.

Lutte contre le gaspillage alimentaire et pour des repas équilibrés

Depuis l'origine, la philosophie des Restos du Cœur est de distribuer des denrées variées pour permettre la confection de repas équilibrés. Achats en gros grâce aux dons financiers, dons alimentaires lors des collectes auprès de particuliers ou d'entreprises, ramasse de produits frais dans des magasins qui permet aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire : Les Restos du Cœur, grâce à une organisation et une logistique rôdées et efficaces, proposent une dotation de denrées conséquente en volume et un équilibre alimentaire, accessible pour toutes et tous. Parce qu'un repas c'est le premier des droits.

Mais parce qu'un repas ne suffit pas

Mais venir aux Restos car on a besoin d'un appui alimentaire, c'est que sa situation personnelle ou familiale est matériellement très difficile. Alors un lien se crée à l'occasion de ces activités d'aide alimentaire, dans les centres ou dans la rue. Ecoute, échange, chaleur, convivialité, on vient aux Restos comme si on venait dans une grande famille. Et dans cette famille il y a d'autres formes d'aide ou d'entraide. **Les bénévoles proposent et accompagnent.** Aider dans des situations d'urgence d'hébergement, accompagner sur un chemin personnel de reprise de confiance en soi, un chemin vers l'insertion sociale mais aussi celui d'une insertion professionnelle.

L'esprit Restos ou la grande famille des bénévoles

Pour mener à bien ce projet associatif, il y a ce qu'on appelle ce fameux « Esprit Restos ». Soyons positifs, adaptons-nous à toutes les situations, trouvons les meilleurs moyens pour venir en aide à celles et ceux qui en ont tellement besoin. Les compétences des bénévoles sont mises à profit pour les missions d'accompagnement, d'autres bénévoles se forment aussi pour les mener à bien. Les quelque 73 000 bénévoles à travers la France

font preuve chaque jour d'un dynamisme et d'une détermination à l'image du fondateur des Restos, sans faille. Mais le renouvellement des forces vives est naturel. S'investir aux Restos du Cœur, dans cette grande famille, ne peut avoir pour certain.es qu'un temps, précieux mais un temps. A chaque campagne les Restos du Cœur ont besoin de **nouveaux bénévoles**. Souvent pour des missions précises mais aussi pour aider, simplement mais de manière si indispensable. Faire partie d'une équipe. Les bénévoles peuvent être disponibles tout au long de l'année ou dans des périodes plus courtes, mais tous sont essentiels.

Crise du Covid-19 : Faire face et accueillir cette année toujours plus de monde

La crise sanitaire, qui nous touche toutes et tous dans nos vies sur plein de plans, s'est doublée d'une grave crise économique avec des répercussions sociales dont nous ne mesurons actuellement que le début des effets. Et a fait basculer dans la pauvreté des milliers de personnes, qui déjà avaient des conditions de vie précaires. Mais qui s'en sortaient, comme on dit, au quotidien. Désormais elles ne s'en sortent plus. Les situations, quelquefois dramatiques, s'enchaînent. Faire des choix cruciaux entre se nourrir et payer son loyer, entre se nourrir et continuer à avoir accès, comme tout le monde, à des moyens de communication ou tout simplement à vivre décemment. L'isolement que nous vivons toutes et tous avec les confinements est une double peine pour celles et ceux qui se retrouvent subitement plongé dans cette précarité. Comment survivre, car pour certain.es en 2020 il est bien question de survie alimentaire.

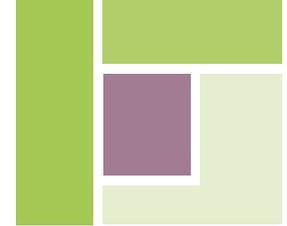
Avoir 20 ans et venir aux Restos du Cœur : un coup de pouce indispensable

Les images fortes de ces dernières semaines d'étudiants en grande difficulté pointent une réalité là aussi insupportable. Les petits boulots perdus, les jeunes diplômés qui ne peuvent obtenir de stage, a fortiori un premier emploi. Les boulots alimentaires qui manquent. Des aides inexistantes pour ces plus jeunes. Comment continuer ses études, ne rien lâcher, ne pas avoir à faire de choix, entrevoir un avenir ? Les Restos sont là alors aussi au plus près. La demande d'aide de la part d'étudiants explose depuis le début de la crise sanitaire. Les bénévoles des Restos du Cœur ont pris même des initiatives, jusqu'à ouvrir des centres de distribution jusque dans certains campus. Que penser quand on sait qu'une personne sur deux inscrites à l'aide alimentaire dans les centres des Restos du Cœur a moins de 25 ans ? Que 10% ont entre 18 et 25 ans, soit près de 90 000 jeunes.

Les Restos du Cœur seront toujours là, grâce aussi au soutien de toutes et tous

L'engagement bénévole, l'action associative et la **générosité** sont des piliers irremplaçables pour





maintenir la cohésion sociale et permettre à la société de « tenir » alors qu'elle est soumise à rude épreuve.

Comme dans la chanson des Restos, **les bénévoles et équipes des Restos du Cœur continueront à se mobiliser « sans idéologie, discours ou baratin » comme elles le font depuis 35 ans. Mais cette année dans un contexte inédit et incertain.**

Lundi 23 novembre, l'équipe du relais des Restos du Cœur du Monastier débutait sa campagne d'hiver 2020-2021.

Depuis une vingtaine d'années, cette base de l'association nationale permet aux bénéficiaires du secteur du Mézenc de recevoir des produits de première nécessité. Sur les étagères, s'empilent des boîtes de conserve, des paquets de couches, des sachets de riz, ou encore des produits d'entretien. Cependant, contrairement aux idées reçues, les colis alimentaires ne contiennent pas uniquement des pâtes ou des boîtes de cassoulet ; les produits frais sont également à l'honneur. Chaque lundi, des magasins locaux offrent des produits à consommer rapidement pour les plus fragiles habitants du secteur. Pour les denrées non périssables, c'est le centre du Puy qui s'occupe de les stocker. Cependant, c'est un employé municipal, qui



St Do avec les Restos

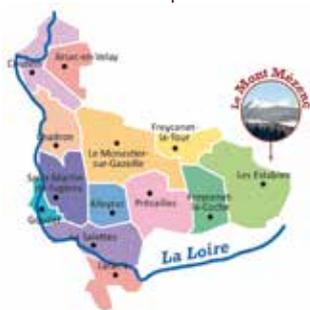
est chargé de faire les allers-retours tous les lundis pour assortir les rayons du local prêté par l'OPAC. Sans ces bonnes volontés, qui permettent de ne rien coûter à la base du Puy, l'antenne relais du Monastier n'existerait sans doute plus. Les quatre bénévoles s'en réjouissent, en insistant sur le fait que certains de leurs bénéficiaires sont parfois pénalisés par l'absence de voiture. **Un relais des Restos du Cœur à proximité est donc vital pour eux.**

Distribution tous les lundis de 14h à 16h au local HLM de l'Olivier.

Alain VINCENT



Ensemble paroissial



La paroisse du Monastier fait partie de l'Ensemble paroissial Saint Jean Paul II entre Loire et Mézenc qui est composé de 13 paroisses (Alleyrac, Arzac en Velay, Chadron, Coubon, Freycenet, La Cuche, Freycenet La-tour, Goudet, Lafarre, Les Etables, Le Monastier sur Gazeille, Présailles, Saint Martin de Fugères et Salettes).

- Père Maurice Poyet est curé de l'ensemble paroissial.

*La cure et la maison paroissiale
8 rue Guillaume III*

Tél. 04 71 03 80 05

Email : paroisses.stjp2@orange.fr

Père POYET Maurice : 06 07 69 03 35

Père Page Jean Louis : 06 67 02 67 89

ALP : Cortial Patricia : 06 86 71 77 24

Email : alp.patricia.cortial@orange.fr

- Père Jean Louis PAGE est prêtre coopérateur.
- Patricia Cortial est animatrice laïque en pastorale ayant comme responsabilité : l'éveil à la foi, la catéchèse, l'aumônerie des collégiens.

- EAP : équipe d'animation pastorale.

Ensemble nous efforçons d'accompagner les différentes activités paroissiales :

- l'éveil à la foi, catéchisme, aumônerie, partage de l'évangile, préparation au baptême, aux funérailles, célébrations des baptêmes, des communions, des confirmations, des mariages...
- célébration dans les maisons de retraite, de repos et sacrement des malades.
- Il se vit aussi dans l'ensemble paroissial des mouvements : ACE, MCR, pastorale de la santé.

Tous les 15 jours le catéchisme a lieu dans les salles paroissiales (sauf pendant les vacances) de 9h30 à 11h.

Chaque dimanche une messe est célébrée à 9h30 à l'abbatiale du Monastier ainsi que le mardi à 9h30.

Le prêtre se rend disponible auprès des malades, des personnes seules, qu'il visite régulièrement ou à la demande. L'Abbatiale est ouverte tous les jours.

Vous avez la possibilité de rencontrer le prêtre le mardi matin après 10h ou sur rendez-vous.

N'hésitez pas à le faire pour toute demande.

Donneurs de sang du Monastier



Bilan des collectes 2020

- 20 avril : annulation (en raison de la crise sanitaire).
 - 16 juin : 81 personnes dont 10 nouveaux donneurs se sont présentées sur notre nouveau site de collecte Le Gymnase Municipal du Monastier (Salle des fêtes en travaux).
 - 14 octobre : 65 personnes dont 7 nouveaux.
 - 11 septembre : participation de l'Amicale au Forum des associations du Monastier sous le péristyle des bâtiments conventuels Place du Couvent.
 - 10 février : participation à l'Assemblée Générale des Donneurs de sang de l'Amicale ARSAC-COUBON.
- Notre Assemblée Générale a été reportée au printemps 2021.
Merci aux bénévoles pour leur implication tout au long de l'année.

Collectes 2021

(Au gymnase
ou à la salle des fêtes)

- **Lundi 19 avril de 9h à 12h**
- **Mardi 22 juin de 9h à 12h**
- **Mercredi 27 octobre de 14h à 17h**

CONSEILS PRATIQUES AVANT DE DONNER SON SANG

Découvrez les principales conditions pour donner son sang et les 4 étapes du don de sang.

Les conditions pour donner son sang :

- Etre âgé(e) de 18 à 70 ans (le 1er don après 60 ans est soumis à l'appréciation du médecin de prélèvement),
- Etre muni(e) d'une pièce d'identité avec photo,
- Etre reconnu(e) apte au don,
- Peser au moins 50 kg,
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de deux ans, un dosage sera effectué).

Il est recommandé de s'alimenter avant un don et de bien boire après avoir fait un don.

Les 4 étapes du don de sang :

1. Vous êtes accueilli(e) par une secrétaire de collecte,
2. Vous vous entretenez avec un médecin qui détermine votre aptitude au don,
3. Le don de sang dure de 5 à 10 minutes et permet de prélever environ 480 ml de sang (le volume prélevé dépend de la taille, du sexe et du poids du donneur),

4. Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire beaucoup et de manger.

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de carie : 1 jour)
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois.

**DONNER SON SANG SAUVE DES VIES
NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

Alain VINCENT

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL

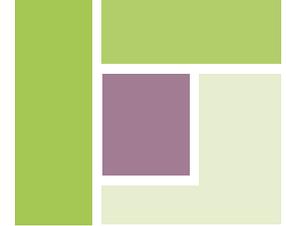


Route de Chadron
43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73

ENELEC
VOTRE FOURNISSEUR LOCAL EN APPAREILS ÉLECTRIQUES,
ÉLECTROMÉNAGERS ET MULTIMÉDIAS.

74 Rue Saint Pierre • 43 150 Le Monastier-sur-Gazelle • Tél. 04 71 01 45 57
E-mail : e.n.elec@orange.fr • www.enelec-43.fr

PHILIPS BOSCH Electrolux AEG Whirlpool Candy SAMSUNG



Nouvelles installations au Monastier



Boulangerie Lac

Depuis le 1^{er} novembre, Alexandre Lac a repris la boulangerie Allemand au centre du bourg. Dorénavant, ce sont Alexandre et ses deux sœurs Céline et Lætitia qui accueillent les clients de la boulangerie.

La coïncidence veut que leur grand-père Joseph Lac et son épouse tenaient déjà un commerce dans le même quartier (pour ne pas dire en face) dans les années 1950.

Alexandre est boulanger depuis plus de 18 ans et avec ses sœurs ils sont fiers de proposer à la vente des produits 100% faits maison et fabriqués au maximum avec des ingrédients provenant de producteurs locaux (notamment les œufs bio de la ferme de M. et Mme Arzac André au lieu-dit Coudert à Crouziols). Le boulanger vous propose entre autres des croissants et pains au chocolat pur beurre, divers pains spéciaux (rustique, céréales, complet, seigle, campagne...) et aussi des pâtisseries et entrées « comme à la maison ».

Toute l'équipe vous accueille du dimanche au jeudi de 6h30 à 19h00.

Alchimie Déco

La boutique Alchimie Déco ouverte depuis septembre 2020 au 15 rue Saint-Pierre, local partagé avec Le Tuc Immo, s'est développée dans la vente d'objets de décoration.



Vous pouvez y trouver des idées cadeaux à tous les prix et aussi une vraie ligne d'ameublement actuel d'excellent rapport qualité-prix.

(Sur commande sont disponibles canapés, chaises, tables, fauteuils, etc..)

La boutique est ouverte tous les matins de 9h à 12h30 excepté le lundi, et le dimanche matin occasionnellement. Les après-midis sont consacrés aux rendez-vous à domicile pour les conseils et accompagnements en décoration.

Un service livraison à domicile est assuré pour ceux qui le souhaitent.

Nadine remercie ses clients pour l'engouement qu'a connu la boutique ces derniers temps et la solidarité pendant la période de confinement.

Retrouvez Alchimie Déco sur Facebook, Instagram et son site : www.alchimiedeco.fr

Sylvio Cammarota

Besoin d'aide pour vos projets ou réhabilitation de votre maison ?

Après mes années d'études dans le bâtiment à Lyon, suivies de mes expériences sur le « terrain » à Saint-Etienne puis au Puy, je me lance dans l'aventure en ouvrant mon cabinet de maîtrise d'œuvre au Monastier.

Du neuf à l'extension, sans oublier la rénovation, la réalisation de plans, le dépôt de permis de construire et le suivi de chantier, je vous propose un accompagnement 100% modulable selon vos besoins.

Je serai là pour vous aider à concrétiser vos projets.

N'hésitez pas à me contacter par téléphone au 06 30 98 58 16 ou par mail à s.cammarota@cs-moe.fr. Je serai à même de vous accueillir dans mes nouveaux locaux 2 route de Coubon au Monastier.





A la Bibliothèque

Les Automnales du livre : Une très belle 23^e édition !

Malgré la crise sanitaire, du 5 au 10 octobre dernier, nous avons été nombreux à profiter de ce rendez-vous automnal incontournable !



Toute la semaine les élèves de tous les établissements scolaires du Monastier ont rencontré des auteurs et illustrateurs jeunesse : Katia Lou et Sylvain Josserand ont initié les élèves de l'école primaire Laurent Eynac à l'écriture et à l'illustration ; Claudine Morel a plongé ceux de l'école maternelle la Modestine dans son univers coloré et ludique en les transformant en personnage de son album Clic! ; à l'école Saint Dominique, les enfants ont dessiné des tigres à l'encre et aux pastels gras sous le regard bienveillant de Julia Woignier. Les élèves des deux collèges, quant à eux, ont rencontré Muriel Zürcher, qui avec chaleur et humour leur a fait découvrir son métier d'auteur.



Et le samedi lors du salon à la bibliothèque, nous avons retrouvé sur le stand de la librairie Chat Perché tous ces invités rejoints par Frédérique Hespel et Véronique Vernet, intervenues dans d'autres écoles de la communauté de communes, ainsi qu'Elisabeth Paugam, comédienne, venue présenter 5 pièces de théâtre nouvellement éditées.

Et celle-ci, accompagnée de deux acolytes de la compagnie du Mayapo, a régalé un large public en soirée lors de la représentation de La Danse du Dragon, spectacle de contes vietnamiens avec marionnettes et masques, à l'Auditorium de l'École de Musique.

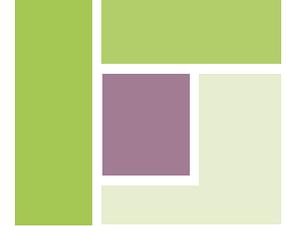


N'oublions pas aussi que des ateliers créatifs proposés par Caf & Grenadine, le Musée de la Vieille École et Nicole Exbrayat ont animé la bibliothèque toute cette journée.

De belles rencontres et des échanges riches autour du livre pour ce cru 2020.

À l'année prochaine !





A la Bibliothèque (suite)

Petit Bonhomme par la compagnie Caktus, spectacle de conte proposé par la bibliothèque à l'Auditorium de l'École de Musique

Le 16 octobre dernier, la bibliothèque du Monastier et la Bibliothèque Départementale ont accueilli le spectacle de conte Petit Bonhomme par la compagnie Caktus.

Devant un public de tout âge, Julien Tauber, conteur seul en scène, a déplié le décor de cartons au fil de l'histoire de Bonhomme, personnage pas plus grand qu'un pouce qui défait Roi, régnant sur un pays imaginaire, depuis son palais, une énorme choucroute dorée à l'or fin, avec lard et pomme de terre. Roi se met en tête de refaire la décoration de sa salle de trône. Tout se déroule à merveille... jusqu'à l'arrivée de Bonhomme.



Au commencement, le plateau est nu. Le décor arrive, sous les bras du conteur. Des boîtes en carton comme des cubes d'enfants, où chaque face offre une image. Des formes simples, géométriques, un peu abstraites. Il les monte, les assemble, tout en racontant son histoire. Les mots donnent sens aux images, les cartons donnent corps à l'histoire et le récit se construit autant dans l'oreille que dans l'œil du spectateur.

Le public a été captivé par cette histoire farfelue tout droit tirée de

l'imagination du conteur et illustrée par Vincent Godeau.

À l'issue de la représentation, Julien Tauber a offert à la bibliothèque l'album Bonhomme et le palais de Choucroute, inspirant ce spectacle.

De quoi ravir les lecteurs fans de contes et de choucroute !



Contes et rencontre avec Iti Ke Na Zonza : « l'arbre qui parle » Mercredi 30 octobre à la bibliothèque R. L. Stevenson

Marianne et Daniel Kissama étaient de passage au Monastier pour la fin de leur tournée en France avant leur retour en République du Congo où ils vivent et œuvrent autour d'un beau projet porté par leur

association Iti Ke Na Zonza, L'arbre qui parle.

C'est sous la verrière de la bibliothèque face à un public attentif que Marianne a présenté son spectacle de contes intitulé « La Sagesse des Grands Arbres ».

L'arbre au cœur des trois principaux objectifs de l'association : Faire vivre la forêt avec la reconnexion de 7 îlots de forêt et établissement d'agroforêts à café et cacao à Ntembele.

Travailler la terre avec le développement de fermes-forêt à Bouansa.

Faire parler les arbres avec le partage et la mise en valeur des savoirs et des sagesse liés à l'arbre et la forêt dans le monde entier.

Le public a ainsi découvert les aventures de Ntietie petit et malicieux oiseau du Congo au prise avec plus gros que lui, mais aussi des contes bretons ou chinois liés par la présence magique bienfaisante ou inquiétante des arbres, toujours des arbres...

Drive à la bibliothèque durant le reconfinement

Lors du reconfinement était proposé à la bibliothèque un système de drive pour permettre aux adhérents de continuer à s'évader grâce à la lecture, ce qui était nécessaire en cette période de repli.



Le mardi matin et le mercredi, il était possible de retirer sur rendez-vous ses commandes passées par mail ou téléphone.

De nombreux lecteurs ont bénéficié de ce service soit en consultant le catalogue en ligne sur le site de la communauté de communes, soit en faisant confiance à la bibliothécaire, en lui demandant une sélection sur mesure. Ce choix surprise leur a permis de découvrir de nouvelles lectures qui les ont ravies.

La bibliothèque a rouvert ses portes aux horaires habituels dès le 28 novembre.

Mais cette expérience a permis de maintenir le lien avec les adhérents.

Sictom Entre Monts et Vallées

Nouveau Bureau

- EYRAUD Jean-Michel (Président),
- SOUVIGNET Bernard, DEFAY André, PELISSIER Romain et FOUTRY Jean-Marie (vice-présidents).

Afin de bien trier vos déchets, veuillez-vous référer aux consignes de tri qui sont posées sur les colonnes. Tout autre déchet qui ne doit pas aller dans les colonnes (pots de yaourts, suremballages de packs d'eau) est considéré comme un refus de tri. Il est bon de savoir que les refus de tri ne sont pas valorisés mais facturés.

L'opération « composteur » est toujours en action. Deux volumes sont proposés : 445 Litres au prix de 30 € et 620 Litres au prix de 40 €. Si vous souhaitez en acquérir un, il faut contacter le SICTOM. De bons conseils vous seront fournis pour obtenir un compost de qualité.

Tonnages des ordures ménagères et de la collecte sélective de la Communauté de Communes du Mézenc-Loire-Meygal :

	2017	2018	2019
Ordures ménagères	1 055	1 089	1 099
Verre	242	263	259
Emballages	92	95	99
Papiers	150	157	155

Dunières

Une étude sera faite sur 2021 pour réaliser d'éventuels travaux sur la déchèterie de Dunières.

Retrouvez-nous sur l'application ILLIWAP (gratuite et anonyme) pour connaître toute l'actualité du SICTOM.

PETIT RAPPEL



• Les colonnes cartons sont exclusivement réservées aux cartons bruns (exemple : cartons colis, déménagement...)

• Les cartonnets (ex : emballages cartons

qui entourent les pots de yaourts, le carton de la lessive en poudre...) sont à mettre dans les colonnes papiers.



Déchèterie du Chambon-sur-Lignon

Nous avons réalisés des travaux de réhabilitation et d'extension sur la déchèterie du Chambon sur Lignon. Les travaux devraient se terminer avant la fin de l'année 2020.

COMMUNIQUÉ DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance.

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19.

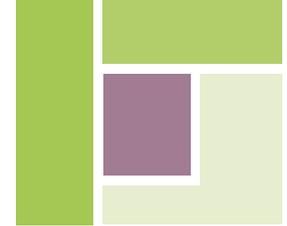
Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de plus de 65 ans : même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire.
- Les femmes enceintes au 3^e trimestre de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention. Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcer les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « porteurs asymptomatiques ».

Lorsque vous vous rendez dans un établissement de santé ou médico-social, des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS vous demande de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

Pour tout renseignement : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



Les Terrasses de la Gazeille



La téléconsultation à l'EHPAD Les Terrasses de la Gazeille

La mobilité réduite et l'absence de spécialistes à proximité, le contexte actuel de Pandémie COVID-19 compliquent le parcours de soins de nombreux seniors notamment dans nos EHPAD. Heureusement, la télémedecine peut apporter une réponse et facilite l'accès à la santé des personnes âgées. Longtemps exclue des remboursements, cette pratique médicale est aujourd'hui bien encadrée et deux de ses composantes sont prises en charge par l'assurance maladie.

La téléconsultation a été conçue et déployé dans un cadre expérimental avec notre établissement, les financements sont portés par le Groupement Hospitalier de Territoire de la Haute Loire.

Une convention de partenariat a été signée avec le centre hospitalier Emile Roux et les premières consultations ont pu débuter. Du matériel a été mis à disposition de l'établissement. (Tablette, caméra...)

Pour les personnes âgées, la télémedecine revêt de nombreux atouts. Elle :

- Limite les déplacements au minimum nécessaire,
- Permet un accès plus facile et rapide aux professionnels de santé à des spécialités (douleur, dermatologie)
- Permet des bilans **accompagnés d'échanges entre l'équipe et le spécialiste, le renouvellement des ordonnances**, sans retourner chez le médecin, notamment dans les pathologies longues (plaies chroniques par exemple).
- Permet une prise en charge directement au sein de l'EHPAD.

Dans un premier temps, des consultations ont pu avoir lieu avec un spécialiste de la douleur et depuis quelques mois des consultations se déroulent avec des dermatologues.

L'accord du résident ou de son représentant légal est sollicité et, jusqu'à présent, toujours obtenu, il est tracé dans le dossier patient interne à l'EHPAD géré grâce au logiciel Titan.

La téléconsultation se déroule dans la chambre du résident ou dans le bureau médical de l'établissement. Le médecin spécialiste est dans son cabinet à distance. Le résident si son état de santé le permet peut-être seul, en règle générale il est accompagné durant la consultation par un infirmier de l'établissement, éventuellement son médecin traitant ou le médecin coordonnateur. Le médecin peut voir et échanger avec le patient ou l'équipe accompagnante.

Le matériel pour mettre en œuvre une téléconsultation :

- Une communication vidéo pour permettre un véritable échange avec le médecin,
- Une caméra de haute résolution permet au spécialiste (dermatologue) une bonne vision des lésions et de leur évolution.
- La connexion à une solution sécurisée (pour protéger la confidentialité des données médicales transmises).

En amont de la consultation, une prise de rendez-vous est nécessaire, celle-ci est souvent relativement rapide par rapport à une prise de rendez-vous au cabinet. Les démarches administratives nécessaires pour la prise en charge sont effectuées avant la consultation par messagerie. Enregistrement des cartes vitales, de mutuelle et des pièces d'identité.

A l'issue d'une téléconsultation, le médecin spécialiste peut établir, si nécessaire, une prescription (médicaments, pansements, examens complémentaires), cette prescription est transmise au résident via une messagerie sécurisée, dans des conditions garantissant la confidentialité et la sécurité des échanges.

La téléconsultation doit s'élargir à de nouvelles spécialités dans les prochains mois et éviter des déplacements vers des centres de soins à nos résidents.

Notre établissement désire étendre la consultation déportée aux médecins libéraux locaux exerçant dans notre établissement. Les médecins libéraux auront un accès sécurisé sur tous les dossiers patients de leur cabinet. Ils pourront alors contrôler rapidement les résultats d'examens et prescrire à distance les traitements, donner un avis tout en les traçant.

EURL SÉBASTIEN MIALON
TAXI CONVENTIONNÉ
 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE ADS N°2
 TRANSPORTS ASSIS PROFESSIONNELS
 8 places / TPMR 
 06 79 65 95 08  Véhicule climatisé tout confort
 N° SIRET : 839586815 00012 7j/7 toutes distances

L'association Vaincre Charcot qui lutte contre la Sclérose Latérale Amyotrophique collecte des cartouches d'imprimantes vides. Le point de collecte du Monastier-sur-Gazeille est dans le hall du Pôle Laurent Eynac. Merci.



Quelques aspects méconnus de Laurent-Eynac

Par Richard Crespy

Après sa mort, la personnalité de Laurent-Eynac reste encore bien présente dans la mémoire collective du Monastier. Certains aspects de sa vie sont très bien connus comme son activité politique en Haute-Loire grâce aux livres d'Auguste Rivet : *La vie politique dans le département de la Haute-Loire de 1815 à 1974* (publication de 1979) et *Politique nationale et politique locale en Haute-Loire aux 19^e et 20^e siècles* (publication de 2004). Pour son action nationale, on peut consulter l'ouvrage de Bernard Prou : *Laurent-Eynac, le 1^{er} ministre de l'air*, (publication de 1998). Par contre, on peut s'étonner qu'il n'ait jamais écrit ses mémoires sachant qu'il avait vécu pendant une période riche en événements historiques et qu'il avait les qualités littéraires pour le faire. On peut aussi se demander pourquoi il n'a jamais essayé de briguer la mairie du Monastier préférant un destin politique départemental et national qui s'arrêta toutefois assez tôt en 1940 alors qu'il n'avait que 54 ans. Après la 2^e Guerre mondiale, il resta un personnage important, que l'on consultait mais son influence politique fut limitée.

UN NOTABLE BIEN IMPLANTÉ MAIS QUI NE FAISAIT PAS L'UNANIMITÉ AU MONASTIER

En août 1913, Laurent-Eynac, qui n'a alors que 27 ans, remporte sa 1^{ère} victoire électorale locale en devenant conseiller général du canton du Monastier après une campagne disputée contre Joseph Antier (conseiller général sortant). Sur l'ensemble du canton, il obtient 56% des suffrages (il est largement en tête à Alleyrac, Goudet, Saint-Martin de Fugères, Salettes et Chadron). Au Monastier, il obtient 66% des suffrages mais ce n'est pas un plébiscite car son concurrent a obtenu 83% des suffrages dans sa commune de Laussonne dont il est



En juillet 1923 avec A. Millerand au Puy

le 1^{er} magistrat. Après la 1^{ère} guerre mondiale, Laurent-Eynac s'est présenté à 3 reprises aux élections cantonales. A chaque fois, il n'avait pas d'opposant contre lui ce qui témoignait de son influence qui décourageait d'éventuels candidats mais, on continue de relever une certaine défiance à son égard au Monastier tout au long de l'entre-deux-guerres.

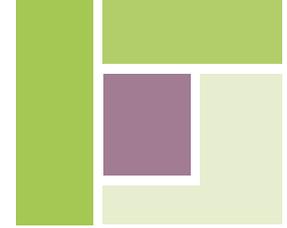
• L'élection cantonale de décembre 1919

Au sortir du conflit, plusieurs élections sont organisées à l'automne 1919 afin que la vie démocratique reprenne ses droits. Il y eut d'abord les élections législatives où Laurent-Eynac est élu pour la 1^{ère} fois député, puis les élections municipales et enfin les cantonales. Pour ces dernières, Laurent-Eynac visite les différentes communes du canton. Dans sa profession de foi, il se présente comme conseiller général sortant, secrétaire du Conseil départemental, député de la Haute-Loire et secrétaire de la commission de la paix. On note déjà sa marque de fabrique en politique en se présentant comme une personnalité ayant à la

fois un ancrage départemental et une stature nationale. Lors de ces élections, l'abstention sur le canton est assez importante (37%) ce qui peut s'expliquer par la présence d'un seul candidat. Au Monastier, il y a 676 votants sur 1 008 inscrits : Laurent-Eynac obtient 574 voix mais on observe qu'il y a 102 votes blancs ou nuls (c'est la proportion la plus élevée du canton qui en compte 205).

• L'élection cantonale de juillet 1925

Laurent-Eynac se présente dans sa profession de foi comme conseiller général sortant, député de la Haute-Loire et secrétaire d'Etat à l'aéronautique. Il profite de la fête nationale pour faire sa campagne électorale au Monastier avec un grand banquet républicain le 14 juillet. L'abstention est en baisse sur le canton (27%) mais à Laussonne et Moudeyres, elle dépasse les 50%. Il y a beaucoup de bulletins blancs ou nuls sur le canton (406 bulletins sur 2571 votants) avec toujours une proportion importante au Monastier (112 bulletins sur 774 votants), Laurent-Eynac obtient à peu près le même nombre de voix que 6 ans plus tôt (662).



• L'élection cantonale d'octobre 1931

C'est l'élection où il obtient le plus de suffrages au Monastier. Il se présente comme ancien combattant, député de la Haute-Loire, ancien ministre de l'air et conseiller général sortant. Le fait qu'il rappelle son passé combattant montre l'importance du vote de cette catégorie de la population à cette époque (1 électeur sur 2 en moyenne et catégorie qui a reçu une existence officielle avec la création en 1930 du statut d'ancien combattant). L'abstention sur le canton est de 24% (20% au Monastier). Il y a encore un nombre élevé de bulletins nuls ou blancs (334 sur 2458 votants) mais seulement 62 au Monastier. Sur 912 inscrits dans la commune, 674 électeurs ont voté pour Laurent-Eynac.

• L'élection cantonale d'octobre 1937

Laurent-Eynac renonce à se présenter car le camp républicain est divisé. Son aura ne suffit plus à rassembler. Il y a 3 candidats mais les 2 principaux sont Paul Antier de Laussonne et Maurice Ollier, maire du Monastier depuis 1919. En 1936, les 2 s'étaient déjà affrontés pour les législatives (victoire d'Antier). Eynac et Ollier n'avaient pas tout à fait les mêmes idées politiques mais ils se connaissaient bien et s'appréciaient. Cette fois-ci le soutien d'Eynac n'est pas officiel, Maurice Ollier essuie une cuisante défaite : Paul Antier est élu avec 64% des voix dans le canton (91% à Laussonne et 53% au Monastier) alors que le docteur Ollier ne rassemble que 5% des voix du canton et 9% dans sa ville du Monastier !!!

Pour Auguste Rivet, la 2^e moitié des années 30 marque à la fois l'apogée de la carrière politique de Laurent-Eynac (élu sénateur en 1935) et son déclin avec un dernier poste ministériel en janvier 1936 ainsi qu'un recul de son influence dans le département au profit d'une nouvelle génération politique (à droite Eugène Pébellier et Paul Antier) et d'une réorientation du clivage partisan à gauche avec l'émergence de socialistes comme le Brivadois Maurice Thiolas.

LAURENT-EYNAC ET LA 2^e GUERRE MONDIALE

Spécialiste de l'aviation, Laurent-Eynac alerte, en sa qualité de sénateur, dès 1937 des retards et manques du secteur aéronautique français face au réarmement allemand. Il interpelle les ministres et publie de nombreux articles dans des revues et des journaux parisiens sur le sujet, certains sont repris par le journal La Haute-Loire ainsi le 13 octobre 1939 où il dresse le bilan de la rapide victoire allemande sur la Pologne : « la caractéristique essentielle des opérations allemandes c'est bien la victoire de l'aviation s'assurant la maîtrise de l'air par la destruction préalable des forces ennemies, portant la guerre sur l'ensemble du territoire sur les non combattants comme sur les troupes...sur notre front d'occident, l'Allemagne va-t-elle essayer de déclencher une offensive de grand style ?...Elle la fera certainement précéder d'une mise en action de son aviation offensive vraisemblablement employée sous des formes massives et répétées ». Laurent-Eynac prédisait ici ce que l'on verra au printemps 1940 déferler sur le territoire français avec la tactique de la guerre éclair combinant les avions et les chars d'assaut. La pertinence de ces analyses et sa connaissance des dossiers lui valent

d'être appelé par Paul Reynaud qui constitue un nouveau gouvernement le 21 mars 1940 : il redevient ministre de l'air mais sans bénéficier d'une réelle autonomie par rapport au ministre de la guerre (Edouard Daladier) ou à celui de l'armement. Toutefois, il bénéficie de la confiance de Paul Reynaud puisqu'il participe à des réunions importantes comme celles du Conseil suprême interallié à Londres le 28 mars puis le 22 mai. Il quitte ses fonctions le 16 juin 1940 quand le maréchal Pétain accède à la présidence du Conseil et demande l'armistice. Laurent-Eynac faisait alors partie des ministres hostiles à cette demande comme Georges Mandel ou Charles De Gaulle. La Haute-Loire fit paraître le 19 juin 1940 un courrier de remerciements de Laurent-Eynac au général Vuillemin, commandant en chef des forces aériennes françaises : « en quittant le ministère de l'Air, je veux que vous disiez à l'armée de l'Air, à ses chefs, à ses troupes, à ses pilotes et à ses équipiers, à ses mécaniciens, à tous ceux qui combattent sous nos cocardes, mon admiration pour la vaillante conduite d'une flotte aérienne qui, dans la bataille, a lutté avec un héroïsme sans limite contre un ennemi supérieur en nombre. Nos équipages ont infligé aux forces allemandes de lourdes pertes et remporté maintes victoires ».



Le gouvernement Reynaud (mars 1940)



Quelques aspects méconnus de Laurent-Eynac (suite)

Quelques semaines plus tard, le 10 juillet à Vichy, Laurent-Eynac vote en faveur des pleins pouvoirs à Pétain comme 90% des parlementaires présents ce jour-là. Tous les parlementaires de la Haute-Loire quelque soit leur étiquette politique avaient fait de même.

Commence alors une période assez méconnue du personnage. Il se retire un temps au Monastier et cesse toute activité publique. Les préfets nommés par le gouvernement de Vichy le tiennent pour rallié au régime pourtant, quand le maréchal Pétain se rend au Puy le 3 mars 1941, il n'est pas présent. Bien qu'ayant appartenu au gouvernement de Paul Reynaud, il n'est pas inculpé dans le cadre du procès de Riom organisé en janvier/février 1942 contre les principaux responsables de la défaite selon le gouvernement de Vichy. Toutefois, il est interrogé et sa déposition accable les ministres de l'Air qui lui ont succédé dans les années 1930. Il retourne ensuite à Paris et entre en contact avec des résistants puis à Lyon à partir de 1942. Il rend aussi quelques services à la résistance locale notamment au niveau financier et en rapprochant des points de vue parfois forts éloignés. A la Libération, ces actions discrètes mais réelles lui permettent d'éviter des poursuites et d'être relevé de l'inéligibilité qui a frappé tous les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain. Il tente donc un come-back politique à la fin de l'année 1946 en se présentant d'abord aux élections législatives de novembre puis aux sénatoriales en décembre. Dans les 2 cas, il est battu. Auguste Rivet, qui avait assisté à ce moment-là à une réunion politique à la salle Jeanne d'Arc au Puy, avait trouvé qu'Eynac n'était « plus dans le coup », son discours n'était plus approprié à l'époque. Il appartenait

à un autre temps, celui des notables où la personne comptait plus que l'appartenance à un parti politique ce qui devint majeur après la 2^e Guerre mondiale.

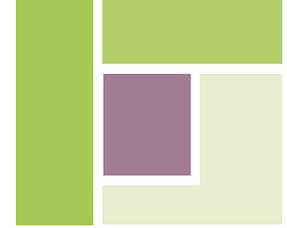
LAURENT-EYNAC EN RETRAITE DE LA RÉPUBLIQUE ET DU MONASTIER (1946-1970) ?

Durant cette période, Laurent-Eynac est de moins en moins présent au Monastier. Il n'y revient qu'à certaines occasions comme pour le conseil de révision. Mon père m'a rapporté ainsi une anecdote concernant Eynac et la classe 1950. Le conseil de révision avait lieu alors un dimanche, on convoquait tous les jeunes du canton qui devaient passer devant un jury comprenant des militaires, un médecin et les autorités locales. A l'issue, ils étaient déclarés « bon pour le service ». Ce rituel marquait pour les garçons, une étape importante avec l'entrée dans l'âge adulte qui précédait celle dans la pleine citoyenneté à 21 ans avec le droit de vote. Des groupes de jeunes arpentaient donc les rues du Monastier dans une ambiance joyeuse parfois chahuteuse et c'est là que l'on retrouve Laurent-Eynac qui faisait partie du jury du conseil de révision cette année-là. Alors qu'il traversait la rue principale et qu'il se préparait à rentrer au bureau de tabac, un groupe de classards l'interpella : « Vive Eynac, Vive Eynac, Vive mon c-l !!! (tout cela bien sûr en patois), un des jeunes saisi alors une tomate et la lança en direction d'Eynac, faisant tomber son chapeau haut de forme. Sans demander leur reste la troupe déguarpie en 4^e vitesse laissant Eynac pester contre « cette bande de malappris ».

On le retrouve quelques années plus tard lors de l'inauguration du

collège d'enseignement général le 25 octobre 1964 ; l'article de l'Eveil qui résume la journée insiste sur son rôle pour faire aboutir un projet initié en 1951. Le correspondant souligne : « Ecouter parler M. Eynac demeure un fin plaisir. Parlant d'abondance, un français extrêmement châtié, il est toujours un brillant orateur ». Eynac coupe le ruban en compagnie du préfet, son allocution est empreinte d'émotion : « Le CEG est pour moi une manière de testament dans ce pays qui m'a vu naître, c'est une conquête de la démocratie républicaine ». En août 1966, un comité d'amis (anciens du lycée de garçons du Puy) comprenant le docteur Vibert (président de l'Amicale des Enfants de la Haute-Loire à Paris), le sénateur Bouvard, le maire du Monastier M. Convers, celui de Laussonne, M. Jamon, le docteur Cottier (président de l'aéro-club de Loudes), décide d'organiser une manifestation au Puy et au Monastier pour les 80 ans de Laurent-Eynac. Malheureusement ces festivités n'eurent pas lieu, l'intéressé étant souffrant (immobilisé par une sciaticque !).

Au niveau national, Laurent-Eynac occupa pendant la période de la 4^e République un poste honorifique au sein de l'assemblée de l'Union Française dont il fut le vice-président de 1947 à 1959. Cette structure politique, créée par la Constitution de 1946, était censée redéfinir les liens entre la métropole et l'empire colonial qui cessait d'exister sous cette appellation. Elle était dénuée de tout pouvoir L'assemblée comportait plus de 200 membres élus pour 6 ans. La moitié représentait la métropole et l'autre le reste des territoires de l'Union. C'est surtout l'activité de journaliste qui a occupé Eynac pendant toutes ces années. A



partir de 1953, il devint le directeur politique du journal *Le Quotidien de la Haute-Loire*, concurrent de *l'Éveil* mais qui ne parvint pas à trouver ses lecteurs et cessa toute activité à la fin de 1956. Laurent-Eynac signait les éditoriaux du journal où il défendait l'héritage politique du radicalisme (il soutint notamment la politique de Pierre Mendès-France). Il se prononça dès février 1956 pour une autonomie algérienne tout en refusant l'indépendance et dénonçant « le terrorisme » sur place. Il écrivit aussi dans des journaux de la Loire et dans des revues d'aéronautique.

Le 16 décembre 1970, Laurent-Eynac décède à Paris. Son corps est rapatrié au Monastier où ses obsèques religieuses ont lieu le samedi 19 au matin. *l'Éveil* consacre un large article à l'évènement soulignant qu'Eynac « avait exprimé sa volonté de reposer dans le cimetière de son pays natal après la messe de funérailles célébrées dans la paroisse où il fut baptisé ». A 10h15, le cercueil recouvert du drapeau tricolore quitte son domicile rue St-Pierre précédé par les enfants des écoles et les anciens combattants. La célébration est concélébrée par le vicaire général du diocèse, représentant l'évêque du Puy ainsi que l'abbé Montel et le chanoine

Deberle curés du Monastier. Sur un coussin, figure ces décorations : la médaille de l'aéronautique et la cravate rouge de Commandeur de la Légion d'Honneur.

La plupart des personnalités politiques et économiques locales de l'époque sont présentes ainsi que le préfet de la Haute-Loire. A l'issue de la messe, le cercueil est porté sur la place de l'Abbaye où l'éloge funèbre est prononcé par l'ancien député Léon Sagnol au nom des amis de Laurent-Eynac et du parti radical-socialiste. Il rappelle bien sûr sa carrière politique mais insiste beaucoup sur les qualités de l'homme « resté simple, le camarade cordial et accueillant, ouvert à toutes les sollicitations, convive affectueux et agréable ». Il aborde également sa relation avec sa terre natale : « Pour le Monastier et pour les populations de ce canton, vous aviez une très grande affection. Et pourtant, devant certaines infidélités et un peu d'ingratitude, vous avez ressenti un certain découragement. Vous leur cherchiez des excuses, affirmant que certaines infidélités ont pour conséquence un plus grand attachement, une affection plus profonde. Et vous vous efforciez de ne pas être absent de ce que vous appeliez « mes rendez-vous avec ma montagne ». Ces rendez-vous

se situaient en mai et en novembre, époques des 2 plus importantes foires du Monastier. Vous ressentiez une grande joie au contact du monde rural et j'ai toujours admiré la facilité avec laquelle vous mettiez un nom et un prénom sur tant de visages ».

Il rappelle enfin que la politique a été toute sa vie, qu'elle ne lui avait pas laissé le temps de fonder une famille : « une vie d'abnégation, souvent incomprise. Aujourd'hui les passions se sont tues. Vous êtes de retour dans le pays natal, les cloches de l'église abbatiale ont sonné pour vous, leur écho s'est répercuté dans la vallée de la Gazeille, rivière dont vous évoquiez volontiers le nom dans certaines allocutions. La Gazeille poursuit sa course. La vôtre est achevée. ».

Dans son testament, Laurent-Eynac lègue une partie de ses biens à des parents éloignés : les Margerit et au docteur Reynaud du Puy, une autre partie à sa fidèle servante Marie Fillion de 2 ans sa cadette et une dernière partie à sa commune natale avec des attributions bien précises : l'hospice, le CEG et la création d'un musée de l'aéronautique dans sa maison natale. Celui-ci ne verra jamais la jour, la vétusté de ladite maison ayant entraîné sa destruction quelques années plus tard.



Lors des obsèques de Laurent Eynac, éloge funèbre prononcé par l'ancien député Léon Sagnol

Petite approche historique de la rue Saint Pierre



La rue Saint-Pierre, colonne vertébrale du bourg du Monastier, fait actuellement l'objet de beaucoup d'attention dans le cadre du projet de Revitalisation. La rue constitue un des enjeux essentiels de l'aménagement du centre bourg où se jouera en grande partie l'avenir de l'ancienne cité Saint-Chaffre. Il nous a paru intéressant de revenir brièvement sur l'histoire de notre « boulevard » commercial si ancien.

Le Moyen Âge : route de Montpézat

Le tracé de la rue actuelle remonte au Moyen Âge, à l'époque où l'abbaye Saint-Chaffre exerçait son influence bien au-delà de la cité médiévale du Monastier. A l'origine, la rue partait depuis le quartier monastique vers le sud et portait le nom de route de Montpézat. La cité des moines était délimitée par une enceinte défensive, dont le tracé se reflète toujours dans la configuration circulaire du centre historique du bourg, très visible sur une photo aérienne. Au cours des siècles, un front bâti a remplacé ou a été intégré dans l'ancien rempart. C'est le cas de quelques maisons situées au départ de la rue, à proximité de la Place François d'Estaing. (N° 1 et 3).

Essor commercial du quartier Saint Jean

A partir de l'institution d'un marché hebdomadaire autour de l'église Saint-Jean, un faubourg à vocation marchande se développe et la voie se borde de constructions et habitations qui achèvent la liaison physique entre le quartier des moines et le nouveau quartier commercial de Saint-Jean. C'est ici en effet, que se situe le point d'arrivée des nombreuses caravanes de de mulets en provenance du Vivarais. Dans le quartier Saint Jean, on trouvait tous les métiers associés aux mulets : maréchal ferrant, bridier, bastier .. et aussi des auberges pour loger les muletiers.

Rue du Pontet

A partir du 17^e siècle, les grandes familles de nobles et de notables accèdent à une certaine prospérité et se font construire de grands hôtels particuliers le long de la rue, qui est dénommée à cette époque rue du Pontet, appellation qu'elle va garder pendant plus de 2 siècles. De ces anciennes maisons de nobles, il nous reste encore aujourd'hui la maison Grangette N° 79, et la maison de la Chirouze, N° 56. La présence de nombreuses portes et fenêtres ouvragées et sculptées de l'époque, témoignaient du goût des familles riches pour le style renaissance. Les activités artisanales et commerciales continuent à faire du Monastier du 17^e siècle un haut lieu d'activité économique. Cardeurs de laine, tisserands, charpentiers, cordonniers, maçons, mulatiers, tailleurs, notaires, présents en grand nombre, figurent parmi les métiers les plus représentés.

Un « village rue », une physionomie imposée par le relief environnant

Très linéaire et suivant une courbe de niveau topographique, la rue du Pontet, (avec la rue Langlade et la rue Saint Jean), devient l'artère principale du bourg, qualifié aujourd'hui de « village rue ». Le Monastier est établi sur le flanc du coteau en-dessous du plateau de la Moutette et peut aussi prétendre au statut de « village balcon », offrant depuis ses hauteurs une belle vue sur la vallée de la Gazeille en contrebas.



N°1 et 3 rue Saint-Pierre.

Des maisons du 17^e siècle intégrées dans l'ancienne enceinte défensive du quartier monastique. Des arcs plein cintre ou abaissés au-dessus des portes et fenêtres. Meurtrière en hauteur au N° 3.

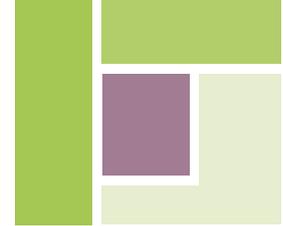


Maison dite « Grangette » au N° 79, classée monument historique. Début 17^e siècle. Porte monumentale type renaissance, encadrée de pilastres cannelés, avec mascarons grimaçants, surmontée d'un fronton triangulaire. La porte donne accès à la grande tour carrée de l'escalier qui dessert les étages. Elle est couronnée d'un toit à 4 pans avec pigeonnier.



Maison dite « de la Chirouze » au N° 56.

Composée de plusieurs corps de bâtiments articulés autour d'une cour intérieure. Une tour ronde est accolée à la maison et un jardin d'agrément se trouve à l'arrière de la maison. Une porte d'entrée simple sous un arc plein cintre donne accès à la propriété.



Une opération révolutionnaire en 1850

A partir de cette date et jusqu'en 1870, la rue va connaître une transformation révolutionnaire. La voie principale du village devient la route départementale N° 3 et doit être élargie afin de permettre le passage de gros chariots de roulage. La configuration de la rue sera considérablement modifiée par l'opération d'alignement des façades, dont beaucoup seront démolies sur un retrait de 3 ou 4 mètres par rapport à leur position initiale. On ne sait pas si à l'époque les habitants du Monastier manifestaient une opposition virulente à ces changements imposés ... mais on peut l'imaginer. Les façades sont rebâties alignées au cordeau et donnent à la rue son aspect qu'elle gardera jusque dans les années 1960. L'opération d'alignement dure 20 ans et affectera surtout le « château » de la Chirouze qui est amputé de sa belle façade, ce qui explique la présence du grand mur actuel sur rue, sans ornementation.

Le remodelage des maisons dans la rue donne lieu à l'installation de vitrines et de devantures de magasins, dont la plupart aujourd'hui datent encore de cette période de « réhabilitation », de la rue du Pontet.

Rue des Bons Enfants

La dénomination de la rue change dans les années 1950. Du N° 3 jusqu'au N° 21, la rue garde le nom de rue du Pontet et ensuite devient la Rue des Bons Enfants jusqu'à la poste. La nouvelle appellation ne dure pas très longtemps. A partir des années 1960, toute la rue est baptisée Rue Saint-Pierre, nom d'usage aujourd'hui.

Evolution de la rue depuis les années 1960

L'aspect dense et fermée de la rue a perduré jusqu'au début des années 1960. Par la suite, quelques démolitions de bâtiments vétustes ont permis la création de places et d'autres espaces dédiés aux parkings et notamment la Place Margerit Brémond (ancienne Place de la Poste), la place actuelle du Pôle Laurent Eynac (créée après la démolition de la maison natale de Laurent Eynac) plus récemment le parking de l'Hospice, la place de la Chirouze, la place des Dentellières. Ainsi, la rue est plus aérée, et plus ouverte sur les quartiers autour. La création du Pôle Laurent Eynac dans l'ancienne maison de retraite est aussi à l'origine d'un renouveau du cœur du bourg du Monastier. Depuis 2012, de gros travaux de réhabilitation de la rue, comprenant la réfection de la chaussée et le remplacement de canalisations vétustes, ont rendu le centre-ville plus agréable pour les piétons, plus propre et plus lumineux.



N° 28, l'ancienne pharmacie de l'hospice qui était située sur l'emplacement du Pôle Laurent Eynac. L'hospice fut démoli en 1970 pour laisser la place à la maison de retraite, réaménagée pour accueillir la mairie et d'autres services en 2015



N° 52, Le Hort des Melleyrines, était au 19^e siècle un couvent des sœurs dominicaines. Devient ensuite la maternité du Monastier de 1950 à 1970 et est transformé en maison de convalescence en 1987.



L'Ancienne Place de la Poste, créée dans les années 1960, suite à la démolition de quelques maisons sur le front de la rue Saint-Pierre.



A gauche, l'ancienne pharmacie Faure N° 40. Le N° 42, (n'existe plus) la précédant (homme devant), l'ancienne maison de Laurent Eynac, (en face de la Montée des Crouzelous à droite) fut démolie vers 1970 pour créer l'accès à la maison de retraite, devenue aujourd'hui le Pôle Laurent Eynac.

L'architecture

Aujourd'hui, quel regard pouvons-nous porter sur la rue saint Pierre ? De par son ancienneté, il n'est pas surprenant d'y trouver une succession de bâtiments entièrement construits en pierre. En dehors du patrimoine médiéval du cœur historique du village, la rue Saint-Pierre, représente un précieux héritage de maisons, immeubles et demeures historiques bâtis en pierre. De nos jours, devant les exigences économiques et techniques de la profession, ce matériau noble a été largement remplacé par des matériaux de construction composites. Béton et parpaings ont chassé les moellons et pierres de taille dont se servaient les maçons du Monastier jusqu'au début du siècle dernier, de même que les éléments architecturaux décoratifs qui ornaient les façades naguère. L'architecture traditionnelle est en voie de disparition mais sa présence, même sans éclat, dans la rue Saint-Pierre, nous incite au respect des œuvres de nos ancêtres bâtisseurs qui ont su construire des maisons bien adaptées à la vie laborieuse de leurs habitants.

Petite approche historique de la rue Saint Pierre (suite)



Maisons et lieux de travail

« Maison » était la plupart du temps synonyme d'un lieu de travail, d'où la forte concentration de vitrines commerciales, garages et ateliers aux rez-de-chaussée. L'activité commerciale ou artisanale du chef de famille ou des deux conjoints, s'exerçait au rez-de-chaussée dans la boutique ou l'atelier et la famille et parfois d'autres locataires, vivaient à l'étage. Il fallait des lieux de stockage pour permettre l'exercice de son métier ; ainsi la plupart des immeubles possèdent des caves, parfois très étendues, jusqu'au milieu de la rue et des greniers dans les combles. L'animation de la rue a depuis longtemps décliné avec la disparition des commerçants, artisans, hôteliers, bistrotiers et familles de notables, occupants de la rue autrefois.

Les artisans et commerçants de la rue Saint-Pierre autrefois. Une animation permanente.

Qui travaillait dans les pas de portes de la rue Saint-Pierre au Monastier ?

Jusqu'aux années 1960, la rue saint Pierre au Monastier était très animée. L'activité des artisans et commerçants s'exerçait souvent à l'extérieur, au vu et au su des passants et contribuait ainsi à l'animation de la rue.

Commerçants, bistrotiers et artisans occupaient tous les rez-de-chaussée, s'adonnaient à leur travail avec une ardeur bruyante et omniprésente. On criait, martelait, forgeait et sciait. Des attelages étaient menés à coup de bâtons et de vociférations, tandis que les animaux domestiques se joignaient aussi au joyeux refrain ambiant. Nous avons du mal à imaginer tous les métiers qui étaient pratiqués dans une rue devenue bien moins fréquentée, plus silencieuse mais aussi plus propre aujourd'hui.

Les dentellières Sans aucun doute, la présence des dentellières apportait un charme certain aux rues passantes du Monastier jusque dans les années 1960.

Les « couviges » ou groupes de femmes dentellières faisaient partie de l'ambiance et du décor de la rue.



Couvige de dentellières au Monastier

« Café de la Tour » à droite.
A gauche, la maison plus basse était la maison de Laurent Eynac



Les artisans et vieux métiers

Dans les bourgs importants autrefois, on trouvait généralement toutes les activités artisanales permettant à la communauté villageoise de subvenir à ses besoins quotidiens. Le village pouvait vivre en quasi autonomie à une époque où les déplacements à plus de quelques kilomètres restaient difficiles. Ainsi au Monastier, il y avait maréchal ferrant, forgeron, charron, tonnelier, sabotier, charpentier, menuisier, maçon, réparateur de cycles, garagiste, sans compter les différents commerces : épicerie, coiffeur, chapellerie, tailleur, hôtel et bien-sûr les cafés, au nombre d'une trentaine dans les années 1960... Les paysans formaient le plus gros bataillon de la population de la commune du Monastier. Ils avaient besoin d'outils agricoles en fer et faisaient travailler un bon nombre d'artisans dans la commune.

Commerces, artisans et autres lieux d'activité économique dans la rue Saint-Pierre au fil des ans

• **Années 1960 : Total : 54** dont 7 magasins d'alimentation et épicerie, 2 boulangeries, 7 hôtels, restaurants cafés, 6 boucheries charcuteries, 5 boutiques de confection/habillement, 3 magasins de chaussures, 2 merceries, 3 quincailleries, 2 bijouteries horloger, marchand de vin, liquoriste, 2 cyclistes, 2 banques, coiffeur, tailleur, chapellerie, pharmacie, cordonnier, bureau de tabac, marchand de tissus, commerce électroménager, la Poste, le syndicat d'initiative, coopérative agricole.

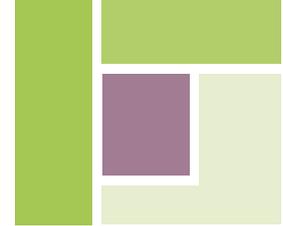


• **Aujourd'hui : Total : 21** : dont 2 commerces alimentaires, 1 primeur, 1 boulangerie, 1 pâtisserie, 2 coiffeurs, 1 esthéticienne, 3 gîtes ou chambres d'hôte, 1 tabac presse, 1 auto-école, 1 agence immobilière, 1 boutique arts décoratifs, 1 banque, 1 agence d'assurance, 1 commerce mercerie et vestimentaire, 1 commerce énergies nouvelles.

La rue Saint-Pierre aujourd'hui et demain

Sera-t-il possible de retrouver une animation et une convivialité comme autrefois dans la rue Saint-Pierre ? Voici le défi lancé par le projet de revitalisation du centre-ville. Les attentes de la population d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que celles de nos grand-parents. Les mentalités évoluent mais aussi la capacité des nouvelles technologies de faciliter la conception d'un nouvel espace de vie en centre-ville et d'y attirer de nouveaux habitants. A plus court terme, des projets de végétalisation et d'animation des façades, menés par des associations, laissent espérer que les occupants des maisons du centre bourg deviendront acteurs de l'embellissement de leur cadre de vie.

Cet article a été écrit en collaboration entre Janet Darne, Alain Cler et des habitants de la rue Saint-Pierre. Un grand merci à Andrée Lafon pour sa formidable mémoire des années passées au Monastier !



Site Natura 2000, Sucs de Breysse



Comité de pilotage

Un comité de pilotage a eu lieu le 16 octobre 2020 à la salle polyvalente de Présailles. Les nouveaux maires et/ou conseillers municipaux des 3 communes concernées (Alleyrac, Monastier sur Gazeille et Présailles) ont pu prendre connaissance du site et de ses enjeux. Le président du comité de pilotage, M. Allemand, maire de Présailles, a été élu ainsi que la structure animatrice : la commune d'Alleyrac. Le bilan des actions menées en 2020 a été présenté : résultats de l'évaluation de l'état de conservation de la hêtraie, création du site internet, communication et sensibilisation réalisées, animations effectuées, etc. Les actions prévues pour 2021 ont aussi été abordées : gestion administrative et animation du DOCOB, communication et sensibilisation auprès des propriétaires, rédaction d'articles et mise à jour du site internet, etc.

Evaluation de l'état de conservation



La **hêtraie à Aspérule odorante**, habitat d'intérêt communautaire, est présente sur 16% du site N2000. Le Service du Patrimoine Naturel (SPN) a mis en place un protocole qui permet d'évaluer l'état de conservation d'un habitat forestier d'un site Natura 2000 dans le temps. Les résultats permettront, entre autres, d'obtenir un état initial de l'état de conservation, d'améliorer les connaissances, de comparer, dans le futur, si cet état est conservé, etc.

Commencée en 2019 et terminée durant l'été 2020, une étude terrain a été réalisée à partir de 20 placettes échantillons.

Les résultats montrent que **les hêtraies sont, pour l'instant, bien conservées** et contiennent de très gros bois vivants ainsi qu'un nombre de bois morts importants. En effet, la majorité des gros arbres vivants sont des sapins autour de 60 ou 65 cm de diamètre. On retrouve en moyenne 8 très gros vivants à l'hectare, ce qui indique que les hêtraies sont matures et vieillissantes. Cependant, certaines menaces ont tout de même été identifiées et relevées, comme la création de pistes sauvages de motos et/ou de vélos de montagne. Le changement de peuplement autochtones en peuplement d'essences alloctones (principalement des épicéas) et des problèmes de régénération du hêtre ont aussi été observés. L'évolution de la surface est actuellement en stagnation et le morcellement de l'habitat reste faible par le peu de routes présentes dans le site.

Tous ces résultats permettent surtout d'obtenir un premier état des lieux. En effet, ils seront utiles pour pouvoir comparer avec les inventaires et les études à venir. Par exemple, la densité de linéaire, ainsi que la cartographie des routes et chemins principaux permettent d'avoir une image de la fragmentation de l'habitat à un instant t.

Ce constat, bien que les résultats ne soient pas tous totalement fiables statistiquement, montre que l'habitat d'intérêt communautaire est actuellement en bon état de conservation.

N'hésitez pas à contacter les animateurs du site :



Le C.P.I.E. du Velay

Contact : BORGET Jean-Noël
Adresse : Le Riou, le
chemin du rocher
43700 CHASPINHAC
Tél : 04.71.03.01.17

Mail: jean-noel.borget@cpieduvelay.fr



L'O.N.F.

Bureau d'études Montagnes
d'Auvergne
Contact : GUILLERAND Laure
Adresse : 3, rue de l'école Normale
43 750 VALS-PRES-LE-PUY
Tél : 04.71.06.64.72
Mail : laure.guillerand@onf.fr

Intermarché

PRODUCEURS & COMMERCANTS

Rayon BIO LIQUIDE VRAC

Casiers Amazon

GAZ 24h/24h

Toute l'équipe vous souhaite une Excellente Année 2021 !

LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX MANGER

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE • Route du Puy • 04 71 08 30 55

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 8h30 à 12h30

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation et E.H.P.A.D.

L'HORT DES MELLEYRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHEAPEUTES
(agrée toutes caisses)

Ets Mathieu Romain

Maçonnerie - Charpente Couverture

14 Route du Puy
43150 Le Monastier/Gazeille

Tél. 06 32 66 26 45
mathieuromain@outlook.fr

OPTIQUE DU MEZENC
Votre opticien près de chez vous

OFFRE AVANT LE 31/12/2021

11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
(en face de la pharmacie)
Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

Trente euros ou cinquante euros

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant le 31/12/2021

30€ ou 50€

30€ sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € *
50€ sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 € *
* Offre cumulable avec une 2^{ème} paire

altipac GÉOTHERMIE

ALTIPAC GEOTHERMIE
Blavozy

Z.I. Blavozy/St Germain - 43700 ST GERMAIN
Tél. : 04 71 01 40 15
E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr

NOUVEAU

Taxis

REPRENEUR TAXIS MASSON

MIALON - PUGNERE
ADS N°1 ET ADS N°3
Le Monastier

04 71 03 94 36

Transports médicaux - TPR - 7J/7 Toutes distances

Magazine municipal du Monastier/Gazeille
Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01
Conception - Edition - Régie publicitaire : **EXCEPTO**
BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr
Impression : Imprimerie Jeanne d'Arc - Le Puy-en-Velay
Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.
Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

VIGNE AUTO

AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14